

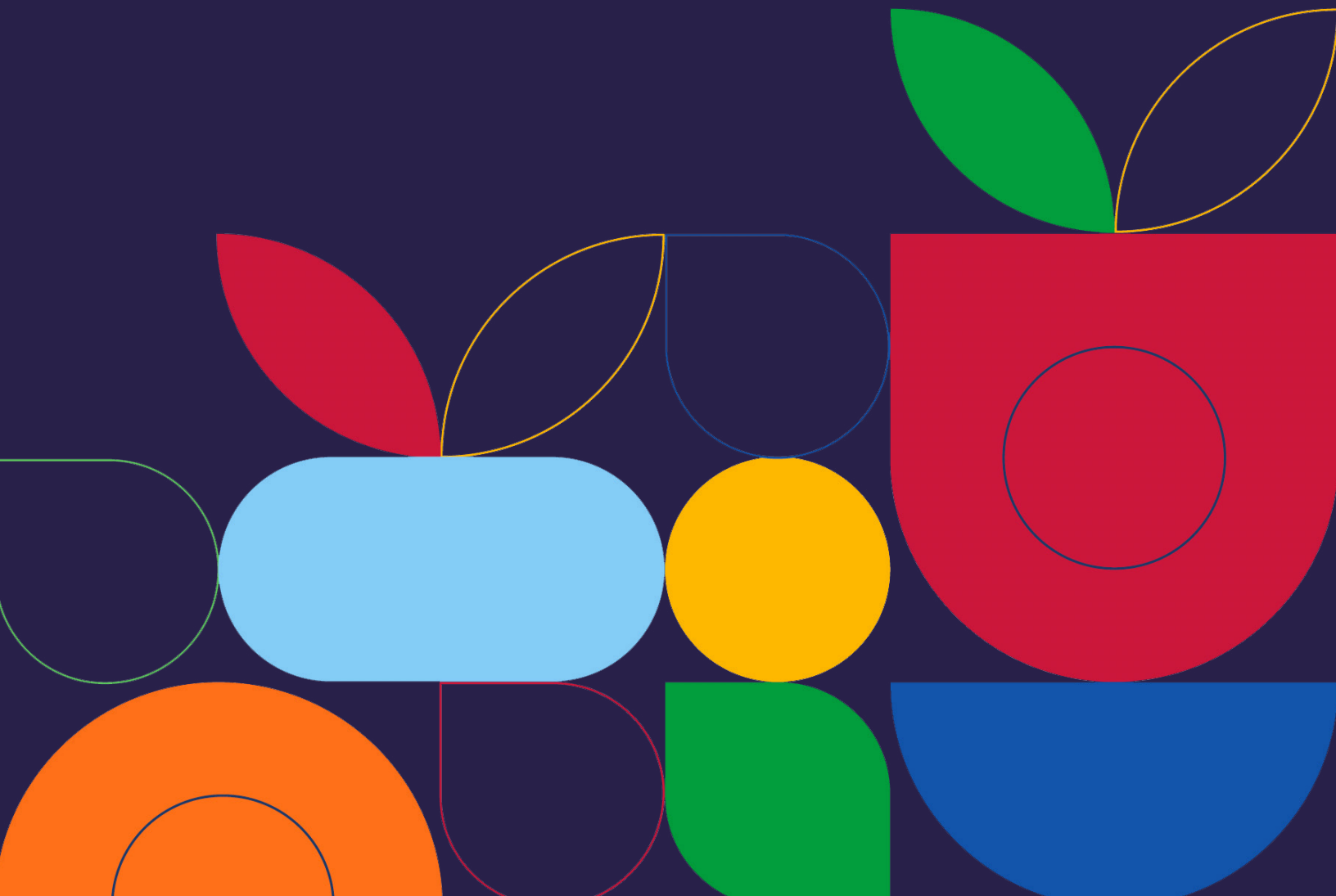


Composante 1.3

Evaluations et diagnostics : Risque

Cette version : décembre 2020

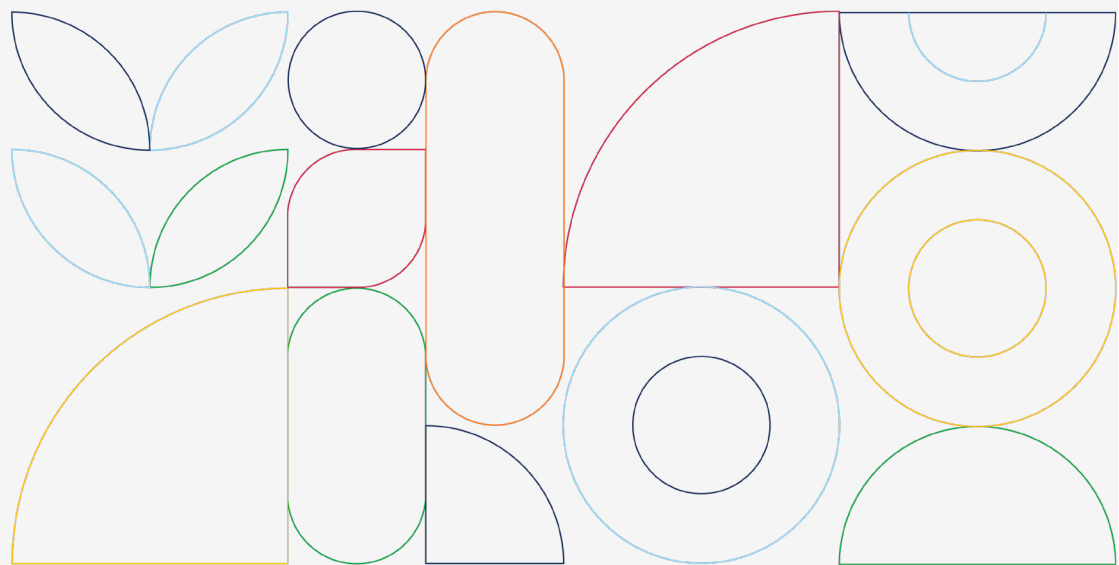
Commentaires et remarques : developmentfinance@un.org



Sommaire



1.	Aperçu rapide	2
2.	Les bénéfices d'une évaluation des risques	3
3.	Portée et limites	4
4.	« Mode d'emploi » – L'évaluation des risques dans la pratique	8
4.1	Approche conseillée	8
4.2	Outils existants	22
5.	L'évaluation des risques dans divers contextes nationaux	29
6.	Enseignements tirés	30



1. Aperçu rapide

La pandémie de COVID-19 a montré à quel point le développement ne peut être durable que s'il tient compte des risques. Elle a en effet provoqué un choc initial de santé publique et dont les effets socio-économiques en cascade ont sapé et annulé les progrès précédemment réalisés en matière de développement. Les chocs, catastrophes et crises étant de plus en plus fréquents, intenses et interconnectés, il est indispensable de bien comprendre la variété de risques qu'encourt un pays afin de pouvoir déployer des efforts en faveur du développement durable.

Dans le cadre d'un INFF, l'évaluation des risques aide à prendre des décisions éclairées en matière de politique de financement grâce à une connaissance avertie des risques. Elle aide les décideurs à mieux comprendre, gérer et traiter les risques qui pèsent sur la capacité du pays à se financer de manière viable et, en fin de compte, à réaliser les objectifs de développement nationaux.¹ Par « système à risque », on entend les institutions, les mécanismes et les acteurs qui mobilisent, allouent, dépensent ou investissent des ressources financières. Ceux-ci sont affectés par une série de chocs qui entraînent la matérialisation des risques : chocs économiques et autres, tels que les chocs budgétaires et financiers ; aléas climatiques, environnementaux, biologiques et technologiques (y compris cybernétiques) (par exemple la pandémie de COVID-19 et la récession mondiale qu'elle a déclenchée, ou les risques à évolution lente tels que les sécheresses ou l'élévation du niveau de la mer²). Les risques peuvent également provenir de l'intérieur du « système à risque », comme dans le cas des risques politiques et institutionnels, ou d'instruments de financement ou de choix politiques spécifiques.

La pandémie de COVID-19, l'effondrement des écosystèmes et la crise climatique démontrent également

la complexité croissante du paysage des risques, en raison des chocs interconnectés, des effets en cascade et de la nature systémique des risques. L'accumulation des risques au sein des systèmes environnementaux, sociaux, politiques et économiques menace la capacité des pays à financer le développement durable et, en fin de compte, à réaliser les ODD. Ces risques systémiques doivent faire partie de l'évaluation des risques dans le cadre d'un INFF.

Lorsque ces risques se concrétisent, ils peuvent déstabiliser partiellement ou intégralement un « système à risque » et avoir des répercussions démesurées sur les personnes vulnérables, ce qui accroît les inégalités. Pour être viables, les stratégies de financement doivent donc tenir compte des risques : elles doivent pouvoir financer la réduction des risques existants, veiller à ce que les investissements futurs n'en créent pas de nouveaux et prévoir des instruments permettant de couvrir les risques résiduels et de renforcer la résilience. Il se peut que la pandémie de COVID-19 ait incité les gouvernements à élaborer ce type de stratégies et à inverser la tendance au sous-investissement dans les domaines de la prévention et de la préparation aux situations d'urgence.

Ce module présente des approches et des outils permettant d'évaluer les principaux risques qui pèsent sur le financement durable, en vue de définir les actions politiques susceptibles de prévenir et réduire les risques et d'améliorer la résilience du système, en évaluant notamment leur faisabilité et leur rapport coût-efficacité. Il constitue la base d'une approche du financement du développement durable attentive aux risques dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre d'un INFF.

1 Dans le présent document, on entend par « risque » la probabilité qu'un événement (ou aléa) se produise, ainsi que ses conséquences négatives ; et on entend par « choc » la manifestation dudit événement. Dans le cas particulier du risque de catastrophe (voir le Rapport du groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé des indicateurs et de la terminologie relatifs à la réduction des risques de catastrophe (71/276)), il s'agit de la perte potentielle de vies humaines, de blessures ou de biens détruits ou endommagés qui pourraient survenir dans un système, une société ou une communauté lors d'une période donnée, et qui sont déterminés de manière probabiliste en fonction de l'aléa, de l'exposition, de la vulnérabilité et de la capacité. Par « exposition », on entend la situation des personnes, des infrastructures, des logements, des capacités de production et d'autres biens humains tangibles situés dans des zones exposées aux aléas. La notion de vulnérabilité désigne les conditions, déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui augmentent la propension d'un individu, d'une communauté, d'actifs ou de systèmes de souffrir des effets des chocs et aléas. La notion de résilience décrit la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposés aux chocs et aux aléas à y résister ; à absorber et gérer leurs effets ; à s'y adapter ou à se transformer ; et à se rétablir de manière opportune et efficace, y compris grâce à la préservation et la restauration de ses structures et fonctions de base essentielles par le biais de la gestion des risques.

2 Le document [Hazard Definition and Classification Review Technical Report](#) (2020) établit une liste d'aléas que l'évaluation des risques doit examiner dans le cadre d'un INFF, dans la mesure où ils sont liés à des catastrophes.

2. Les bénéfices d'une évaluation des risques

Dans le cadre d'un INFF, une évaluation périodique et complète des risques aide les gouvernements à renforcer et préserver leur capacité à financer les résultats de développement durable dans la durée, dans un contexte d'interdépendances, de risques systémiques, d'incertitudes et de chocs toujours plus importants.

Plus concrètement, une évaluation des risques aide les décideurs politiques à :

- cerner les **risques les plus significatifs qui pèsent sur la capacité du pays à financer le développement durable**, y compris les risques systémiques et les effets en cascade qui en découlent ;
- déceler les **facteurs de risque** ; identifier et hiérarchiser les mesures et les ressources pour y faire face ;
- repérer les **canaux de transmission** par lesquels les risques peuvent affecter la capacité du pays à financer le développement durable, y compris leurs **multiples conséquences** sur des segments de la population (par exemple, compte tenu des vulnérabilités existantes et des inégalités structurelles) et les **implications en matière de financement** ;
- évaluer les capacités en place pour la gestion des risques identifiés ;

- identifier les **opportunités** de politiques et d'investissements afin de : réduire des risques ; favoriser l'innovation pour prévenir et réduire les risques ; renforcer la résilience ; et minimiser l'effet des chocs sur la capacité future du pays à financer le développement durable ;
- intégrer les **externalités** aux décisions financières afin de privilégier des financements et investissements réalistes et d'allonger l'horizon temporel des stratégies de financement, en prônant une vision prospective ;
- renforcer la **coordination** et favoriser l'alignement entre les investissements et les mesures politiques actuels d'une part et les résultats de développement durable envisagés pour l'avenir, d'autre part.

Associées aux conclusions des évaluations des besoins de financement et du paysage financier et au diagnostic des contraintes actives, les évaluations de risques aident à **hiérarchiser les réformes politiques de manière stratégique**, en soulignant les lacunes de financement actuels, ainsi que les pertes éventuelles et la résilience future.

3. Portée et limites

Conformément à la conception large du « financement du développement » définie dans le [Programme d'action d'Addis-Abeba](#), le « système à risque » envisagé dans un INFF comprend les institutions, les mécanismes et les acteurs liés aux aspects suivants : finances publiques, finances privées et système financier, et capacité générale de l'économie à croître de façon durable et inclusive sans créer de nouveaux risques, tout en générant un accès au financement afin de réaliser les objectifs de développement.

Les chocs et catastrophes, qu'ils soient économiques ou non, peuvent affecter le fonctionnement de ce système. Les chocs économiques ou financiers, tels qu'une augmentation des taux d'intérêt mondiaux ou un changement soudain des prix des matières premières, ont des répercussions directes sur tous les aspects du financement du développement durable. **Les chocs et aléas non économiques**³ peuvent également affecter considérablement le financement du développement durable. Il est essentiel de comprendre que le risque non économique engendre le risque économique et vice versa.

La Figure 1 illustre comment une crise mondiale de santé publique (la pandémie de COVID-19) peut rapidement devenir une crise multidimensionnelle, débordant largement le secteur de la santé et affectant les besoins, la disponibilité et l'accès à plusieurs types de financement, à la fois par son effet direct sur le secteur de la santé et par ses conséquences socio-économiques.

C'est la nature des chocs et des risques qui détermine qui est le plus à même d'y faire face ainsi que les réponses politiques possibles. Les décideurs publics sont généralement au centre de l'attention, car ils sont les premiers responsables du financement du développement durable et de la création d'un environnement favorable pour les autres acteurs, y compris le secteur privé.

Pour certains chocs, considérés comme **endogènes** au « système à risque » (par exemple, ceux qui sont liés

aux choix de politique macroéconomique, à l'instabilité politique ou aux faiblesses institutionnelles), les décideurs nationaux peuvent réduire (voire parfois éliminer) la probabilité qu'ils se produisent et atténuer leurs effets négatifs (par exemple, en rendant le contexte national plus favorable aux investisseurs ou en renforçant les politiques et réglementations macroéconomiques).

De nombreux facteurs de risque et de chocs, qu'ils soient d'origine économique ou non, échappent au contrôle des acteurs nationaux ou sont **exogènes** (comme une hausse de l'aversion au risque au niveau mondial, des changements soudains dans les prix des matières premières ou le changement climatique), en particulier dans les pays en développement. Dans ces cas, les gouvernements nationaux peuvent toutefois investir dans la réduction des risques et la préparation aux situations d'urgence (par exemple en investissant dans des infrastructures résistantes) et gérer les risques résiduels. En revanche, la réduction de la probabilité des chocs exogènes nécessite souvent une action coordonnée à l'échelle mondiale. Lorsque les chocs sont idiosyncrasiques ou sans corrélation entre eux, les gouvernements nationaux peuvent partager le risque résiduel (par exemple, par l'assurance et la couverture lorsque les marchés sont assez développés) ; certains risques (tels que les risques de change) peuvent être **idiosyncrasiques** d'un point de vue mondial et se prêtent à une diversification par des acteurs multilatéraux, tels que les banques de développement régionales ou multilatérales.

Dans un monde de plus en plus interconnecté et un paysage mondial des risques de plus en plus complexe, de nombreux risques deviennent **systémiques** : ils se caractérisent par des processus de contagion et de propagation à travers plusieurs domaines, si bien que des événements isolés peuvent provoquer l'effondrement du système. Contrairement aux risques idiosyncrasiques, les risques systémiques ne sont pas diversifiables. En outre, un degré élevé d'incertitude peut exister. Les options permettant d'atténuer les risques systémiques ou de gérer les incertitudes sont plus limitées et nécessitent des

3 Concernant les interconnexions entre le risque financier et les risques non économiques, des informations sont disponibles dans le document suivant : 2019 Global Risk Assessment Report.

investissements dans la résilience globale d'un système et l'amélioration de sa capacité à faire face à des chocs et des tensions (par exemple, en renforçant les systèmes de protection sociale, comme expliqué dans l'Encadré 4).

Dans le cadre d'un INFF, une évaluation des risques prend en compte et évalue tous ces chocs possibles (voir Tableau

1). Elle oriente donc les politiques nationales d'anticipation des risques. Elle peut aussi éclairer les demandes des partenaires de développement et les processus politiques mondiaux, en vue de renforcer la coopération au développement et de créer un environnement international plus propice au financement du développement durable.

FIGURE 1. EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES SOURCES DE FINANCEMENT

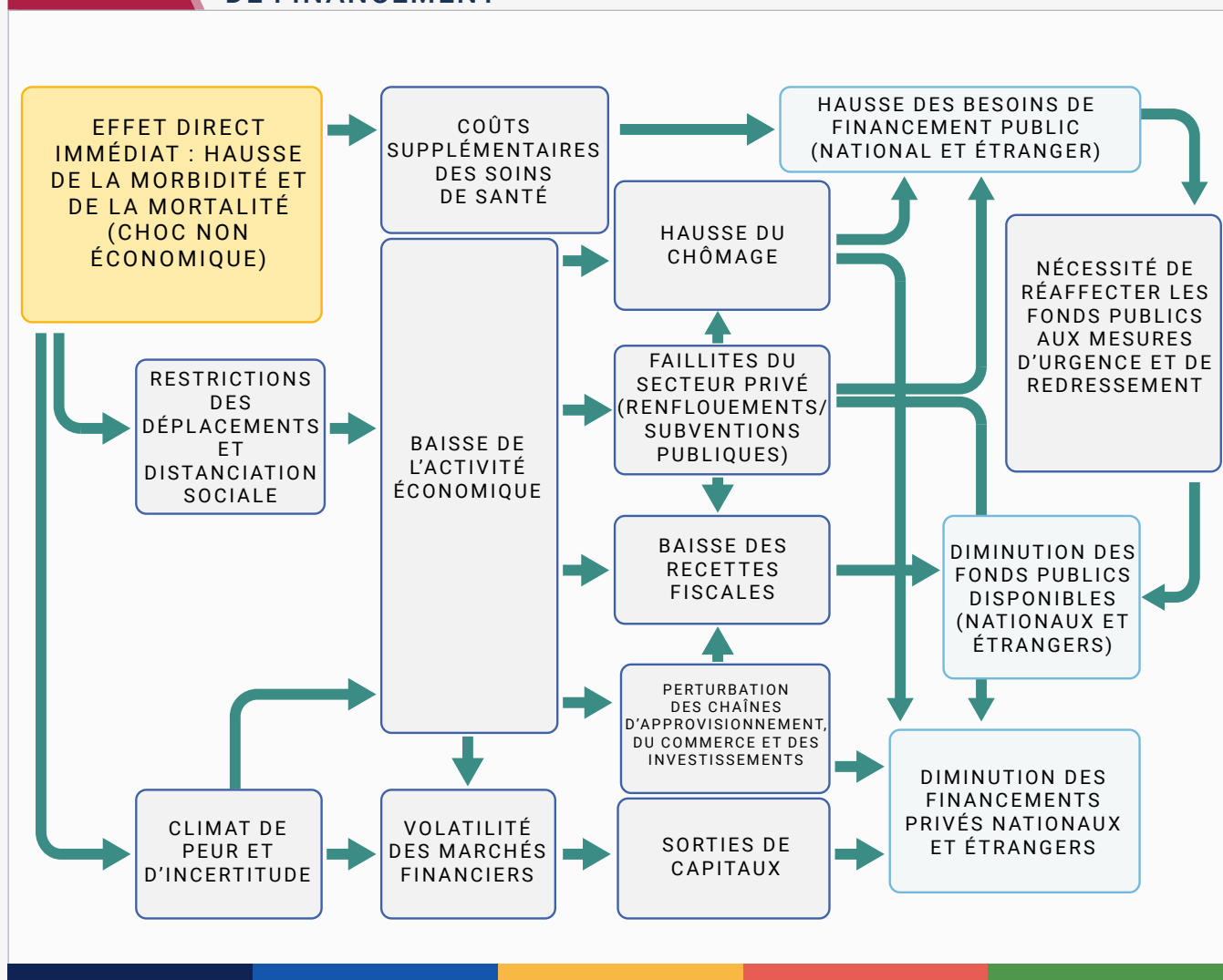


TABLEAU 1. EXEMPLES DES TYPES DE RISQUES QUI PEUVENT AFFECTER LA CAPACITÉ D'UN PAYS À FINANCER SES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

TYPES DE RISQUE	EXEMPLES DE CHOCS, ALÉAS ET AUTRES ÉVÉNEMENTS À RISQUE	EXEMPLES DE RÉPERCUSSIONS SUR LE SYSTÈME FINANCIER	EXEMPLES D'OPTIONS DE POLITIQUES
Risques économiques (risques budgétaires, financiers et sur l'économie réelle)	Hausse des taux d'intérêts mondiaux (<i>choc exogène</i>)	Augmentation des coûts de refinancement pour les emprunteurs souverains et privés, réduction de la marge de manœuvre budgétaire, risque croissant de faillites souveraines	<p>À l'échelle nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Stratégies de gestion de la dette pour gérer les arbitrages entre les coûts et risques anticipés des emprunts en devises étrangères (<i>préparation aux situations d'urgence</i>) <p>À l'échelle mondiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mécanismes et principes de coordination au niveau mondial (<i>réduction des risques</i>) Aide internationale en matière de liquidités ; restructuration/allègement de la dette (<i>intervention</i>)
	Effondrement du prix des matières premières (<i>choc exogène</i>)	Détérioration des soldes extérieurs (pour les exportateurs de matières premières)	<p>À l'échelle nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Diversification économique (<i>réduction et prévention des risques</i>) Instruments de financement du partage des risques ; par exemple prêts de l'État sous conditions (<i>transfert de risques/préparation aux situations d'urgence</i>) <p>À l'échelle mondiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordination (macro) économique mondiale (<i>prévention/réduction des risques</i>)
	Crise bancaire à l'échelle nationale (<i>choc endogène</i>)	Diminution de l'accès aux prêts/capitaux de croissance pour les entreprises ; passifs éventuels pour les États souverains ; réduction possible de l'épargne et des produits de financement disponibles pour les particuliers.	<p>À l'échelle nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réglementations bancaires (<i>prévention/réduction des risques</i>) Aide gouvernementale aux entreprises concernées, le cas échéant (<i>intervention</i>)
	Litiges portant sur certains éléments des contrats PPP, tels que les frais (<i>endogène</i>)	Coûts plus élevés que prévu pour le gouvernement/sollicitations accrues au financement public	<p>À l'échelle nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Cadre réglementaire strict pour les PPP/renforcement des capacités pour négocier des contrats de PPP viables/transparence accrue des transactions de PPP (<i>prévention/réduction des risques</i>)

TYPE OF RISK	EXAMPLES OF SHOCKS, HAZARDS, AND OTHER RISK EVENTS	EXAMPLES OF IMPACT ON FINANCING SYSTEM	EXAMPLES OF POLICY OPTIONS
Risques non économiques (catastrophes, risques de santé publique, risques démographiques, technologiques, politiques, géopolitiques, de gouvernance/ institutionnels, risques de sécurité)	Instabilité politique (<i>endogène</i>)	Moindre accès au financement privé et externe (en raison de l'incertitude accrue) ; affectation potentielle de fonds publics au détriment des priorités du développement durable	<p>À l'échelle nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solidité des mécanismes de l'État de droit et de responsabilisation de l'État (<i>prévention/réduction des risques</i>)
	Séisme (<i>exogène</i>)	Besoin accru de financement public pour la reconstruction, la réhabilitation, les aides sociales et le rétablissement des moyens de subsistance ; besoin accru de financement public pour les filets de sécurité sociale ; perturbation de l'activité économique ; perturbation des chaînes d'approvisionnement ; baisse des recettes fiscales ; perturbation des petites et moyennes entreprises ayant parfois des incidences à long terme, voire permanentes ; perte d'actifs productifs.	<p>À l'échelle nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Normes, réglementations, législation et financement en faveur d'infrastructures et de logements résilients et tenant compte des risques ; réglementations et législation pour l'évaluation et la divulgation des risques dans les investissements publics et privés (<i>réduction des risques</i>) • Systèmes d'alerte précoce multirisques et action précoce/anticipée (<i>préparation aux situations d'urgence</i>) • Aide gouvernementale aux individus et entreprises affectés (<i>intervention</i>) <p>À l'échelle mondiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Normes mondiales pour soutenir la divulgation des risques, l'intégration des risques liés aux catastrophes et au climat dans les normes de comptabilité financière (<i>réduction des risques</i>) • Assistance technique et financière pour renforcer les capacités de RRC et la préparation financière au niveau national (<i>préparation</i>) • Assistance financière sous forme de coopération au développement pour soutenir la réduction des risques, la préparation, la reconstruction en mieux (<i>réduction des risques, préparation et réponse</i>).
	Pandémie, telle que celle de la COVID-19 (voir Figure 1) (<i>choc exogène/systemique à l'échelle mondiale</i>)	Sollicitation accrue des finances publiques pour les besoins urgents des services de santé et pour les répercussions socio-économiques plus larges comme le chômage, l'insécurité alimentaire, les migrations et la diminution des transferts de fonds migratoires ; accès réduit aux financements externes et privés (en raison de la volatilité des marchés et du climat d'incertitude générale)	<p>À l'échelle nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement et élargissement de la couverture des systèmes de protection sociale, amélioration de la réactivité aux chocs et de l'adaptabilité (<i>réduction des risques/préparation/intervention</i>) • Mise en place de fonds de réserve publics ou de fonds commun d'épargne (<i>préparation et intervention</i>) • Aide gouvernementale aux individus et entreprises affectés (<i>intervention</i>) <p>À l'échelle mondiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coopération (technique et financière) et coordination (<i>prévention/intervention</i>) internationales

Les profils de risque, et donc l'orientation et la portée d'une évaluation des risques, varient en fonction de la situation du pays. Les facteurs sous-jacents propres à chaque pays – notamment la composition du PIB, le degré d'ouverture de l'économie, la taille du secteur financier, les niveaux d'inégalité (entre sexes, par exemple), le contexte politique, la capacité institutionnelle à comprendre et à gérer les risques, la situation sociodémographique (par exemple, l'explosion de la jeunesse, le vieillissement démographique, l'urbanisation croissante) ou la situation géographique – peuvent accroître l'exposition et la vulnérabilité à des chocs tels que ceux indiqués dans le Tableau 1. La compréhension de ces facteurs permet de déterminer les vecteurs de risque et les meilleurs types de politiques pour prévenir, réduire et gérer les risques résiduels.

Indépendamment du contexte, un certain nombre de limitations peuvent affecter la profondeur et la portée d'une évaluation des risques. Il s'agit notamment des systèmes, processus et cadres de suivi suivants :

- **Incertitude.** Les décisions de politiques de financement sont prises dans un contexte de risque et d'incertitude. Il est impossible d'anticiper tous les événements, ou de quantifier pleinement leurs conséquences potentielles. Des technologies et des instruments tels que les projections améliorées et les systèmes d'alerte précoce peuvent aider à pallier l'insuffisance de connaissances et à mieux gérer l'incertitude inhérente d'une part, et à investir dans la résilience du système d'autre part.
- **Compréhension variable des types de risques.** Les outils de diagnostic sont parfois plus développés pour certains types de risques que pour d'autres. Il existe

également peu d'outils permettant de comprendre et de traiter la nature systémique des risques ou d'étudier leurs effets interconnectés sur le long terme. Une coordination améliorée, ainsi que des méthodologies, des terminologies et des mesures communes pour l'analyse des données relatives aux risques entre secteurs, sont plus que nécessaires ; y compris en ce qui concerne l'interopérabilité entre les systèmes de collecte et l'analyse des données entre secteurs, par exemple entre les risques liés à la transition climatique, les risques de catastrophe et les évaluations des risques financiers.

- **Limites des informations relatives aux risques.** Par exemple, d'importantes lacunes dans les [données et informations relatives à la vulnérabilité](#) (sociale et environnementale) sont unanimement reconnues comme des facteurs limitant la réduction du risque, car elles empêchent de bien appréhender les profils de vulnérabilité et d'exposition aux risques. L'expérience et la perspicacité des acteurs locaux peuvent souvent compléter les données disponibles et combler certaines lacunes dans les données et informations pertinentes.
- **Risques systémiques mondiaux.** Une évaluation nationale des risques peut guider l'action politique nationale, mais non pas réduire tous les risques auxquels est confrontée une économie nationale, ni réduire les risques systémiques mondiaux. Toute évaluation des risques au niveau national a besoin d'être complétée par des évaluations et des mesures des risques systémiques régionaux et mondiaux, en mettant l'accent sur les besoins des pays les plus pauvres et les plus vulnérables.

4. « Mode d'emploi » – L'évaluation des risques dans la pratique

4.1. Approche conseillée

L'approche proposée reflète les principes et les approches élaborés dans les milieux responsables de la réduction des risques de catastrophe, de la résilience et des risques économiques/financiers. La Figure 2 illustre certaines étapes recommandées aux pays pour réaliser une évaluation des risques afin d'éclairer la conception et la mise en œuvre d'un INFF. Ces étapes partent du principe que décideurs et experts peuvent être conscients de l'éventail des risques propres à leur pays et de certains contextes politiques

spécifiques. Ainsi, dans un premier temps, l'évaluation des risques au sein d'un INFF permet de recueillir ces connaissances.⁴ Elle aide ensuite les décideurs politiques à identifier les risques les plus significatifs pour le système de financement de leur pays, ainsi que les solutions politiques envisageables dans le cadre d'une stratégie de financement prospective et informée des risques (voir les conseils de la composante 2). L'Encadré 1 donne un aperçu des principes énoncés dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et de la manière dont ils peuvent guider la prise en compte efficace des risques dans un INFF.

⁴ La Composante 1 : évaluations et diagnostics – vue d'ensemble fournit une liste d'institutions et d'acteurs publics et privés qu'il convient de consulter et d'impliquer dans l'évaluation des risques d'un INFF afin d'assurer une cartographie complète des risques significatifs et une compréhension commune de leurs interconnexions et de leurs liens avec le système de financement concerné.

FIGURE 2. CONSEILS ÉTAPE PAR ÉTAPE

ÉTAPE 1 :

COMPRENDRE LE PROFIL DE RISQUE DU PAYS

- *Quels sont les risques qui pèsent sur le pays et le fragilisent ? Certains domaines infranationaux ou groupes de population sont-ils nettement plus exposés ou vulnérables aux risques identifiés que d'autres ?*
- *Quelles évaluations des risques ont déjà été réalisées dans le pays ? Suffisent-elles à brosser un tableau exhaustif des risques pesant sur le pays ? Par exemple comportent-elles une analyse tenant compte du genre ?*
- *L'évaluation du paysage financier met-elle en évidence des domaines de risque potentiels ?*
- *Quels sont les facteurs de risque sous-jacents qui influencent l'exposition et la vulnérabilité du pays aux risques ?*
- *Voir Tableaux 4 à 6 de la composante 1.2 (Évaluation du paysage financier).*

ÉTAPE 2 :

ÉVALUER LES EFFETS POTENTIELS DES RISQUES IDENTIFIÉS SUR LE SYSTÈME DE FINANCEMENT DU PAYS ET PRIORISER LES RISQUES LES PLUS « COÛTEUX ».

- *Comment les risques identifiés affecteraient-ils la capacité du pays à financer les résultats de développement durable ? (Se concentrer sur les risques élevés/hautement probables si nécessaire)*
- *Quels sont les canaux de transmission impliqués ?*
- *Quels coûts supplémentaires entraîneraient-ils, notamment en raison des effets différents éventuels sur certains segments de la population (par exemple, les femmes et d'autres groupes vulnérables) ?*
- *Quels risques faudrait-il prioriser en termes d'action politique ?*
- *Voir Tableau 2*

ÉTAPE 3 :

IDENTIFIER DES SOLUTIONS POLITIQUES POSSIBLES

- *Dans quelle mesure le gouvernement est-il capable de gérer les risques ? Pour chacun des risques priorisés à l'étape 2, quelles sont les mesures déjà en place afin de les réduire et/ou afin de gérer les risques résiduels ?*
- *Quelles sont les lacunes en matière de résilience du système de financement du pays qui pourraient être comblées par une action politique nationale ?*
- *Dans quelle mesure les solutions politiques identifiées sont-elles réalisables et rentables ? Lesquelles faudrait-il retenir lors de la formulation de la stratégie de financement ?*
- *Que doit faire la communauté internationale pour compléter les efforts nationaux et préserver la capacité du pays à financer le développement national durable ? Existe-t-il des lacunes en matière de capacités qui pourraient bénéficier d'un soutien international ?*
- *Voir Tableau 3 de la composante 2 (stratégie financière).*

ENCADRÉ 1.

PRINCIPES D'ÉVALUATION DES RISQUES, SELON LE CADRE DE SENDAI POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE, ET LEUR PERTINENCE POUR LES INFF

Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 a été adopté le 18 mars 2015 par les États membres des Nations unies, lors de la troisième Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe. Il vise à orienter la gestion multirisque et à réduire les risques de catastrophe en termes de développement, à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Bien que, dans un INFF, la portée d'une évaluation des risques excède le risque de catastrophe, plusieurs principes et notions exposés dans le [Cadre de Sendai](#) aident à informer l'intégration efficace du risque dans la conception et la mise en œuvre d'un INFF. Les plus pertinents sont notamment les suivants :

- **Pour être durable, le développement doit tenir compte des risques.** De même, pour être durables et soutenir efficacement la réalisation des résultats prioritaires désignés, les politiques et stratégies de financement du développement doivent tenir compte des risques.
- **Les risques doivent être régulièrement évalués sous tous leurs aspects.** Tout INFF est un cadre permettant d'étudier le financement du développement de manière intégrée et exhaustive, mais il ne s'agit pas d'une entreprise ponctuelle ; son intérêt réside dans le fait de faciliter une « approche par processus » de la conception et de la mise en œuvre des politiques et des réformes de financement du développement. L'évaluation régulière du paysage financier et des risques est un aspect crucial de ce processus, car cela permet notamment de prendre en compte les menaces émergentes et nouvelles et d'anticiper la réduction de leurs effets.
- **C'est certes à l'État qu'il incombe au premier chef de réduire les risques de catastrophe. Cependant, toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, ont la responsabilité d'y contribuer.** Les INFF étant dirigés par le gouvernement, c'est sur l'État que pèse principalement la responsabilité de formuler les politiques de financement et les réformes nécessaires. Toutefois, ils peuvent également servir à renforcer la collaboration avec les acteurs non étatiques, en encourageant les parties prenantes à adopter une approche du développement davantage axée sur les risques.
- **La réduction des risques nécessite un engagement et un partenariat de toute la société, et d'accorder une attention particulière aux personnes susceptibles d'être les plus gravement touchées par les chocs et catastrophes.** Dans un INFF, le cœur de l'évaluation des risques consiste à analyser les effets potentiels de chocs et catastrophes sur la capacité du pays à financer efficacement le développement durable dans la durée. Elle exige de bien comprendre les profils de risque et les effets disproportionnés des chocs sur certains groupes de population, en particulier les femmes et d'autres groupes vulnérables. C'est pourquoi cet exercice requiert la participation de multiples parties prenantes.⁵
- **Au lieu de s'appuyer uniquement sur les interventions et le redressement post-catastrophe, les facteurs de risque sous-jacents doivent être traités sous l'angle du rapport coût-efficacité, par le biais d'investissements dans la prévention et la gestion des risques.** Un INFF suscite une réflexion à long terme indispensable pour renforcer la résilience et préserver les acquis du développement durable sur le long terme.
- **Le soutien des pays développés et des partenaires aux pays en développement doit s'adapter aux besoins et priorités définies au niveau national.** Les INFF aident les pays à cerner leurs besoins essentiels et à informer les partenaires de développement et les processus politiques mondiaux quant aux demandes de politiques correspondantes.

Étape 1 : comprendre le profil de risque du pays

Dans un INFF, la première étape d'une évaluation des risques consiste à repérer les risques propres au pays et à en comprendre les facteurs clés sous-jacents. L'objectif

est de dresser un panorama aussi exhaustif que possible des risques du pays, en s'appuyant sur une large gamme d'évaluations des risques et de connaissances existantes – en examinant une multitude de risques et en analysant les variations d'exposition et de vulnérabilité selon les domaines infranationaux ou les groupes de population.

⁵ La Composante 1 : *évaluations et diagnostics – vue d'ensemble* propose une liste d'acteurs étatiques et autres à impliquer ou consulter afin que toutes les opinions utiles soient entendues lors de la cartographie du paysage des risques d'un pays et lors de l'évaluation des effets potentiels des chocs et crises, sans oublier leurs conséquences possibles sur le besoin et la disponibilité des finances publiques.

Identifier les risques encourus

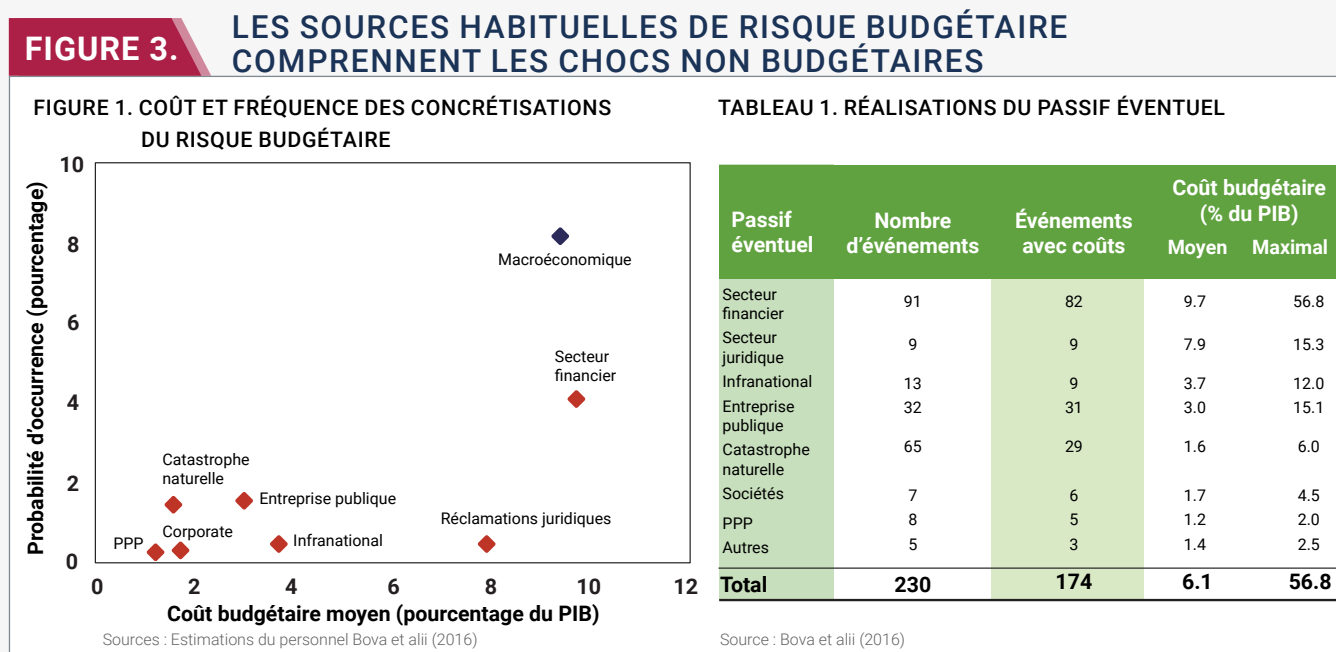
Il n'existe pas de méthode d'évaluation unique qui permette d'évaluer tous les risques ou d'appréhender l'exposition et la vulnérabilité à l'ensemble des chocs et des crises. Cependant une telle méthode n'est ni nécessaire ni souhaitable (en raison, notamment, des diverses méthodologies et approches servant à analyser les risques). La plupart des pays évaluent périodiquement une variété de risques, comme dans le cas des finances publiques et de la viabilité de la dette, de la stabilité financière, des catastrophes ou des risques liés au changement climatique. Pour compléter et soutenir les efforts nationaux, la communauté internationale propose et applique une série d'outils et d'approches (voir Section 4.2 pour une vue d'ensemble des évaluations existantes des risques économiques et autres, et des évaluations transversales). Ces évaluations existantes, tant nationales qu'internationales, constituent un point de départ et garantiront l'utilisation des connaissances, des systèmes et des processus existants.

Par exemple, la boîte à outils du FMI sur le risque budgétaire permet une compréhension globale et intégrée des chocs potentiels sur les finances publiques, y compris leur ampleur, leurs sources et leur probabilité. La Figure 3 indique les sources communes de risque budgétaire qui sont couvertes par l'évaluation. Elle illustre aussi la nature systémique de nombreux risques, en indiquant le

coût budgétaire des chocs non budgétaires, tels que les chocs du secteur financier, les catastrophes et les PPP. La boîte à outils fournit aux décideurs politiques une synthèse des risques pesant sur les finances publiques, aspect qui représente une partie essentielle du « système à risque » dans un INFF (voir également l'étape 2).

Les contextes nationaux détermineront les outils les plus pertinents et les parties prenantes à impliquer. La Composante 1 : évaluations et diagnostics : vue d'ensemble propose une liste des acteurs publics, privés et issus de la société civile qui peuvent être impliqués. Il est essentiel de les consulter afin de bien prendre en compte les perspectives, les besoins et les expériences en matière de risques de toutes les parties prenantes ; et afin que celles-ci s'accordent sur une compréhension globale du paysage des risques propres à leur pays. Elle servira aussi à évaluer et comprendre les liens entre les conclusions de plusieurs types d'évaluation des risques.

L'évaluation du paysage financier (voir les conseils de la composante 1.2) est également riche en informations utiles. L'analyse des tendances et de la répartition des financements actuels et potentiels permet de savoir si le pays est (ou risque d'être) exposé à certains risques économiques particuliers. Par exemple, la dépendance envers certains types de financement externe risque d'engendrer une exposition et une vulnérabilité à la volatilité et aux chocs de prix externes ; un niveau faible de recettes fiscales



Source: [IMF \(2016\) Analysing and managing fiscal risks – Best Practices](#)

6 The [UNDRR National Disaster Risk Assessment guidelines \(pp. 58-66\)](#) provide a detailed overview of different methodologies (with a specific emphasis on their application in relation to disaster risk)

7 This underpins the third pillar of IMF Fiscal Transparency Evaluations and is described in detail [here](#).

peut indiquer une vulnérabilité aux risques budgétaires endogènes ; ou un niveau réduit d'IDE peut signaler que les investisseurs considèrent le risque comme élevé, ce qui se traduit par un faible niveau d'investissement. L'analyse du paysage financier sert aussi à savoir s'il faut recourir à d'autres outils (par exemple ceux énumérés à la section 4.2) pour compléter les connaissances disponibles.

Risques infranationaux

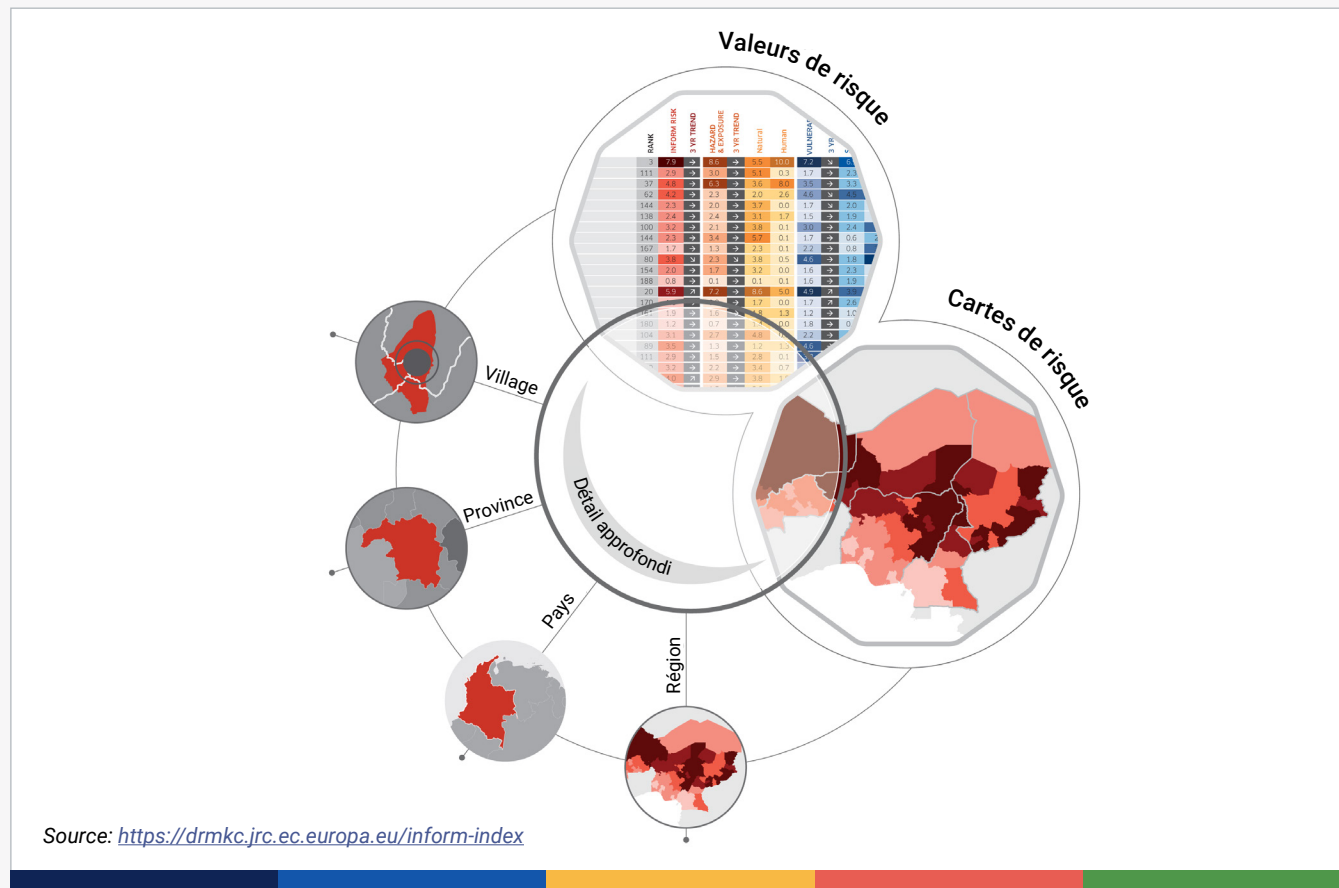
L'exposition et la vulnérabilité aux risques identifiés ne seront probablement pas homogènes dans l'ensemble du pays. Certaines zones géographiques et/ou certains groupes de population seront plus exposés et/ou vulnérables que d'autres. Dans la mesure du possible, la compréhension du paysage global des risques du pays doit inclure une évaluation différenciée des niveaux d'exposition et de vulnérabilité, afin de ne laisser personne de côté. En cas de données insuffisantes, il convient de consulter les acteurs concernés au niveau local et communautaire, qui sont une source considérable d'informations (conformément aux principes énoncés dans l'Encadré 1).

L'indice INFORM (issu d'une collaboration entre le Groupe de référence du Comité permanent interagences sur les risques, la détection précoce et l'état de préparation d'une part, et la Commission européenne d'autre part) présente un panorama infranational de l'exposition et de la vulnérabilité aux catastrophes au niveau de la province et du village (Figure 4). Des outils tels que le [UNDESA-UNCDF handbook on infrastructure asset management for local and national governments](#) permettent aux gouvernements d'approfondir leur compréhension du panorama des risques infranationaux (voir Section 4.2 pour plus de détails).

Bien qu'il soit parfois difficile d'établir des comparaisons entre zones infranationales, cet outil permet d'évaluer l'exposition des biens et services essentiels aux chocs, ainsi que les niveaux de vulnérabilité des municipalités concernées.

En outre, l'analyse de risque peut intégrer le principe de ne laisser personne de côté, ainsi que d'autres aspects tels que les questions de genre. L'Encadré 2 illustre la manière dont une évaluation des risques de catastrophe peut rationaliser les questions de genre.

FIGURE 4. NIVEAUX INFRANATIONAUX COUVERTS PAR L'INDICE INFORM



Source: <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index>

ENCADRÉ 2.

RATIONALISER LES QUESTIONS DE GENRE DANS LES ÉVALUATIONS DES RISQUES DE CATASTROPHE : L'EXEMPLE DU MYANMAR

Les catastrophes n'affectent pas les hommes et les femmes de la même manière. Les recherches montrent que les femmes meurent davantage que les hommes des suites de catastrophes naturelles, principalement à cause d'inégalités dans le statut socio-économique des femmes. Les catastrophes peuvent donc aggraver les inégalités entre hommes et femmes. Par ailleurs, dans certains secteurs (comme l'agriculture), les rôles et responsabilités typiques des hommes et des femmes affectent leurs capacités d'adaptation et leurs niveaux de résilience respectifs. Pour comprendre le paysage des risques et donc la vulnérabilité d'un pays, il est essentiel d'étudier ces écarts. Cela permet de prendre des mesures politiques plus efficaces et plus efficientes.

Au Myanmar, les conséquences du cyclone Komen sur l'agriculture et les moyens de subsistance ruraux ont ainsi été évaluées selon un processus tenant compte de la dimension de genre. En étudiant les aspects liés au genre dans l'agriculture (tels que les disparités de rôles, de salaires, d'accès au crédit et à la formation, ou de propriété foncière), l'évaluation a permis de cerner et d'expliquer les raisons pour lesquelles le cyclone avait diversement affecté les hommes et les femmes. Elle a ainsi permis de soutenir des interventions d'urgence et de redressement plus efficaces, ainsi que des mesures de résilience à long terme afin de renforcer la capacité des hommes et femmes concernés à faire face à de futures catastrophes.

Sources : UNISDR, UNDP and IUCN (2009) Making Disaster Risk Reduction Gender Sensitive – Policy and Practical Guidelines ; Myanmar Ministry of Agriculture and Irrigation, Ministry of Livestock, Fisheries and Rural Development, FAO and WFP (2015), Agriculture and Livelihood Flood Impact Assessment in Myanmar

Comprendre les inducteurs de risque sous-jacents

Les inducteurs de risque sous-jacents propres à un pays peuvent donner un aperçu des causes profondes de son exposition et de sa vulnérabilité aux risques. Leur identification peut aider à repérer les facteurs susceptibles d'accroître l'exposition et la vulnérabilité à de multiples risques.

Parmi eux, on distingue notamment :

- les facteurs économiques, tels que la composition du PIB, les niveaux d'épargne et d'investissement, le niveau de diversification de l'économie, le niveau d'ouverture de l'économie, le régime de change, la taille et la composition du secteur financier (y compris le secteur de l'assurance), le sous-investissement dans la protection des actifs (y compris par le secteur privé et les ménages), l'inclusion numérique, les taux de chômage, la qualité et la disponibilité des infrastructures ;
- les acteurs géographiques, climatologiques et environnementaux, tels que la situation physique du pays, l'affectation des terres, les tendances en matière d'urbanisation, le changement et la variabilité climatiques, la dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité ;
- les facteurs institutionnels, tels qu'une compréhension limitée des risques ; des restrictions de capacité, de ressources et/ou des systèmes permettant de faire face aux risques ; des politiques ignorant les risques ou qui en créent involontairement ; des lacunes dans la gouvernance des risques (y compris l'absence de clarté dans la définition et la répartition des rôles et des responsabilités dans la gestion des différents risques ; la corruption ; des processus de prise de décision non responsables et non inclusifs) ; un partage insuffisant d'informations entre agences concernées (par exemple, entre les agences économiques et les agences chargées des catastrophes et de l'environnement) ; le manque d'incitations pour « récompenser » les actions proactives liées aux risques (en amont des chocs et catastrophes) ; ou des facteurs politiques plus larges, tels que la stabilité politique, la représentation et d'autres questions connexes ;
- les facteurs sociaux, tels que le profil et les tendances démographiques (par exemple, la forte proportion

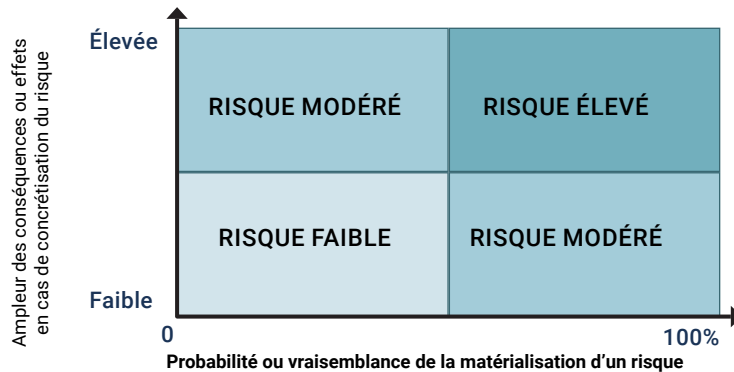
de jeunes, le vieillissement de la population) ; les niveaux de santé, d'éducation et d'alphabétisation ; la participation de la société civile ; la participation numérique ; la protection des droits civils et politiques ; les niveaux de pauvreté, de discrimination et d'inégalité (par exemple, en ce qui concerne les revenus, le sexe, l'appartenance ethnique, la race, le handicap).

Parmi les outils énumérés à la section 4.2, certains proposent des conseils sur la manière d'identifier ces facteurs sous-jacents. Par exemple, les [rapports des agences de notation](#) prennent généralement en compte les

caractéristiques structurelles qui affectent la solvabilité de l'État (gouvernance, capacité politique et niveau du PIB entre autres) et montrent comment les investisseurs extérieurs perçoivent les risques propres à un pays. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié des [lignes directrices](#) concernant les facteurs susceptibles d'aggraver l'exposition et la vulnérabilité des pays aux aléas liés notamment au changement climatique. L'analyse commune de pays (ACP) que réalisent les Nations unies comprend des étapes permettant d'identifier les facteurs économiques, environnementaux et institutionnels qui peuvent affecter l'exposition à de multiples risques.

FIGURE 5. EXEMPLES OF RISK MATRICES

Exemple de matrice de risque utilisée dans l'évaluation des risques liés au blanchissement d'argent et au financement du terrorisme



Source: Lignes directrices du GAFI sur l'évaluation nationale des risques LBC/FT (lutte contre le blanchissement de capitaux et le financement du terrorisme)

Exemple de matrice de risque utilisée dans l'évaluation des risques de catastrophe

PLAUSIBILITÉ	NIVEAU DE CONSÉQUENCE				
	NÉGLIGEABLE	MINEUR	MODÉRÉ	MAJEUR	CATASTROPHIQUE
QUASI-CERTAIN	Moyen	Moyen	Élevé	Extrême	Extrême
PROBABLE	Faible	Moyen	Élevé	Extrême	Extrême
IMPROBABLE	Faible	Faible	Moyen	Élevé	Extrême
RARE	Très faible	Faible	Moyen	Élevé	Élevé
TRÈS RARE	Très faible	Très faible	Faible	Moyen	Élevé
EXTRÊMEMENT RARE	Très faible	Très faible	Faible	Moyen	Élevé

Source: Évaluation nationale des risques de catastrophe par l'UNDRR

Étape 2 : évaluer et hiérarchiser les effets potentiels des risques identifiés sur le système de financement du pays

Dans un INFF, une évaluation des risques a pour objectif principal de comprendre les conséquences éventuelles des risques identifiés sur le système de financement. Elle permet aux décideurs politiques d'éviter ou d'atténuer les perturbations futures de leur capacité à financer le développement durable.

Il n'est souvent pas possible d'évaluer l'effet potentiel sur le financement de tous les risques identifiés à l'étape 1. En revanche, l'accent peut être mis sur les risques à forte probabilité et/ou à fort retentissement.

Identifier les risques à forte probabilité et à fort retentissement

Matrices des risques. Les matrices de risques ou d'aléas facilitent la comparaison entre les évaluations de risques et l'identification des risques les plus probables et les plus lourds de conséquences (Figures 4a et 4b). Ces matrices, qui classent les risques selon leur probabilité et leur incidence, sont couramment employées dans les évaluations de risques, qu'ils soient économiques (par exemple, les consultations en vertu de l'article IV du FMI ou les évaluations du GAFI quant aux risques nationaux de flux financiers illicites) ou autres (par exemple, les évaluations nationales des risques de catastrophe de l'UNDRR).

Indices de risque. Lorsque des comparaisons directes entre risques sont possibles, des approches à base d'indices permettent de définir des priorités (en tenant compte des méthodologies utilisées, notamment en ce qui concerne les pondérations attribuées aux différents indices). L'indice INFORM de gestion des risques, par exemple, permet d'évaluer l'exposition, la vulnérabilité et la capacité à faire face à une série de catastrophes naturelles (séismes, inondations, tsunamis, cyclones tropicaux, etc.) ou causées par l'homme. Les indices de la situation financière de la CNUCED donnent un aperçu des aspects clés de la stabilité financière : ils rassemblent en

effet en une seule évaluation des informations sur divers indices financiers et macroéconomiques, tels que les prix, la volatilité, les taux de change, les ratios du service de la dette et les flux de capitaux.

Ils cernent d'abord un nombre restreint de risques majeurs, ce qui permet d'affiner l'analyse de leur effet potentiel sur le système de financement du pays.

Lier les risques à leur effet potentiel sur le système de financement du pays

Si certains risques sont déjà intégrés dans les évaluations économiques et financières existantes, d'autres nécessitent une analyse supplémentaire. Concernant les **risques économiques**, leur effet sur le financement devrait être facile à déduire et peut être explicite dans les évaluations existantes. Par exemple, les matrices de risques incluses dans les rapports de consultation du FMI au titre de l'article IV soulignent les liens avec la viabilité budgétaire et financière. Les évaluations des risques qui recourent à des instruments de financement spécifiques, tels que les PPP, tendent à se concentrer sur leurs implications budgétaires potentielles. Certains pays appliquent une série d'approches pour quantifier les passifs éventuels liés aux risques budgétaires, y compris des évaluations des données antérieures, lorsqu'elles sont disponibles, des informations sur le marché, des simulations statistiques ou des modèles de valorisation d'options.⁸

En ce qui concerne les risques non économiques, les outils et approches spécifiques servant à les évaluer utilisent souvent une optique plus large et se concentrent sur l'effet potentiel des chocs et aléas sur les résultats du développement durable au sens large, qui doivent ensuite être intégrés dans les analyses économiques et financières. Cependant, des exemples montrent aussi comment évaluer l'effet économique des chocs et aléas non économiques, en particulier en ce qui concerne les risques de catastrophe. Par exemple, des bases de données sur les dégâts et pertes (tels que [DesInventar Sendai](#)) fournissent un bon aperçu des conséquences monétaires de catastrophes passées. En 2015, le [Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction](#) a défini une approche pour évaluer les répercussions macroéconomiques et sur les finances

publiques des catastrophes, grâce à l'utilisation de modèles intégrant les principaux canaux de transmission interdépendants (tels que la baisse de la capacité de production due à la perte de capital du côté de l'offre ; la baisse des revenus et de la valeur des actifs du côté de la demande ; le besoin accru de dépenses publiques pour les interventions d'urgence ; le redressement et la reconstruction dans un contexte de diminution des recettes publiques due à la réduction des impôts et des taxes ; et la détérioration de l'équilibre budgétaire qui en résulte et qui peut à son tour affecter négativement la macroéconomie, par exemple par l'augmentation de la dette).

Pour synthétiser l'analyse des types de risques et aider à établir des priorités, les informations peuvent être compilées dans un format simple, tel que celui proposé dans le Tableau 2.⁹ Identifier les canaux de transmission les plus probables (par lesquels des chocs peuvent affecter le système de financement) permet de mieux prendre en compte les liens entre les risques et les coûts supplémentaires pour l'État, notamment en raison de leur effet différencié sur certains segments de la population.¹⁰ Plus ces coûts sont élevés, plus il est justifié d'investir dans des politiques de prévention des risques.

TABLEAU 2. MODÈLE DE CARTOGRAPHIE D'ÉVENTUELS EFFETS DES RISQUES IDENTIFIÉS SUR LE SYSTÈME DE FINANCEMENT D'UN PAYS

RISQUES SIGNIFICATIFS	EFFETS SUR LE SYSTÈME FINANCIER NATIONAL	
	EFFETS IMMÉDIATS	EFFETS DIFFÉRÉS
Dresser la liste des risques à forte probabilité/fortes répercussions, identifiés ci-dessus (pour chacun, identifier les effets grâce aux questions posées dans les colonnes de droite).	<p>Décrire les éléments du système financier qui seraient directement affectés en cas de choc/événement à risque ? Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le choc entraînerait-il une sollicitation immédiate des finances publiques afin de faire face à la situation ? Les effets du choc seraient-ils vécus différemment selon les segments de population (par exemple, hommes/femmes) ? Certains segments de la population auraient-ils besoin d'aides gouvernementales supplémentaires ? Si oui, lesquels ? Ce choc entraînerait-il aussitôt des restrictions et/ou hausses du coût d'accès aux sources de financement privées ou externes ? Quels acteurs seraient les plus affectés par le choc ? (par exemple, entreprises privées, banques, ménages, etc.) 	<p>Décrire les éléments du système financier qui seraient indirectement affectés en cas de choc/événement à risque ou à cause d'effets en cascade – par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> le choc entraînerait-il des chocs budgétaires ou financiers (supplémentaires) ? Le choc entraînerait-il un besoin de subventions étatiques/transferts budgétaires/réductions d'impôts, en plus du coût des premières mesures d'urgence et de soutien à la reprise ? Ce besoin serait-il aggravé par les niveaux d'exposition et de vulnérabilité des divers segments de la population ?

9 Pour une approche similaire de la gestion des actifs, voir Chapitre 6 de [UN \(2021\) Managing Infrastructure Assets for Sustainable Development: A handbook for local and national governments](#). En ce qui concerne les risques de catastrophes, il est possible de consulter les bases de données

10 En ce qui concerne les risques de catastrophes, il est possible de consulter les bases de données relatives aux sinistres en résultant, y compris celles du suivi du [Cadre de Sendai](#), afin d'estimer l'ampleur des pertes, ainsi que les répercussions économiques et financières des catastrophes.

Étape 3 : identifier des solutions politiques possibles

Certains risques peuvent être empêchés, d'autres peuvent être réduits. Les risques résiduels peuvent être soit transférés, soit gérés ou absorbés après qu'ils se sont concrétisés. Dans certains cas, cela se fait à l'aide d'interventions politiques discrètes (pour des risques clairement identifiés sans conséquences systémiques) ; dans d'autres cas, cela nécessite des approches plus complexes, axées sur l'amélioration de la résilience globale du système de financement d'un pays.

Parfois, l'exercice de cadrage initial réalisé pendant la phase de lancement de l'INFF comprend une cartographie des politiques en vigueur visant à traiter les risques dans tous les secteurs ; le cas échéant, il convient de les citer ici, et particulièrement les politiques et mesures liées aux risques classés par ordre de priorité à l'étape 2. Le Tableau 3 présente quelques mesures politiques possibles, mais certaines ne seront adéquates ou faisables que dans certains contextes. Il s'agit de politiques liées à l'utilisation d'instruments de financement spécifiques, ainsi que de politiques plus générales liées aux risques, telles que

l'investissement dans des infrastructures résilientes et la mise en place de systèmes de protection sociale solides, conscients des risques, adaptables et réactifs aux chocs (voir Encadré 3).

Les mesures sont regroupées selon trois grandes catégories :

- celles qui préviennent ou réduisent la **probabilité** que les chocs se produisent et que les aléas se transforment en catastrophes, par exemple par des mesures s'attaquant aux facteurs de risque sous-jacents et s'efforçant d'empêcher la création de nouveaux risques ;
- celles qui réduisent les **effets** négatifs et en cascade d'éventuels chocs et aléas, telles que les mesures de préparation qui aident les pays à mieux anticiper, intervenir et se rétablir en cas de choc, de crises ou de catastrophe ;
- celles qui aident à gérer ou transférer le **risque résiduel**, telles que les mesures qui garantissent que le système conserve ses capacités critiques en cas de choc, de crise ou de catastrophe et qu'il pourra se rétablir par la suite.

TABLEAU 3. EXEMPLES DE MESURES QUI RENFORCENT LA RÉILIENCE DES FINANCEMENTS DES SYSTÈMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCHELLE NATIONALE

MESURES DE RÉDUCTION DES RISQUES		MESURES DE GESTION OU DE TRANSFERT DES RISQUES RÉSIDUELS
RÉDUIRE (ET PRÉVENIR) LA PROBABILITÉ D'OCCURRENCE DES CHOC/ÉVÉNEMENTS À RISQUE	RÉDUIRE L'INCIDENCE/LE COÛT DES CHOC/ RISQUES LORSQU'ILS SE CONCRÉTISENT (Y COMPRIS L'ÉTAT DE PRÉPARATION)	VEILLER À CE QUE LE SYSTÈME PRÉSERVE SES CAPACITÉS CRITIQUES LORS D'UN CHOC OU D'UN RISQUE ET PUISSE SE RÉTABLIR PAR LA SUITE
<p><i>Concernant les chocs économiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Établir un cadre robuste de politiques macroéconomiques Définir et imposer aux banques des normes minimales en termes de prêts Garantir la fiabilité des politiques Renforcer les institutions (par exemple, garantir l'indépendance des régulateurs, auditeurs et commissions de lutte contre la corruption). Gestion du compte de capital, y compris la réglementation prudentielle des flux de capitaux Accélérer les réformes économiques et structurelles qui soutiennent la diversification de l'économie et des canaux d'importation et d'exportation Accélérer les réformes économiques et structurelles qui soutiennent la diversification de l'économie et des canaux d'importation et d'exportation 	<p><i>Concernant les chocs de toutes natures :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la collecte et l'échange d'informations sur les risques et leurs conséquences pour les groupes vulnérables, en exploitant les big data et en triangulant les données avec celles provenant du niveau communautaire, du secteur privé, des partenaires de développement et des sources en ligne. Mieux comprendre les capacités de gestion des risques au niveau national, par le biais de tests de résistance et d'évaluations des capacités. Investir dans des systèmes d'alerte précoce multirisques Instaurer un <u>cadre</u> qui définit les responsables des différents risques et du partage de la gestion de ces ces risques ; et qui clarifie l'obligation de rendre des comptes et les responsabilités pour dommage. Établir un système de protection sociale solide, tenant compte des risques, adaptable, évolutif et réactif aux chocs (voir Encadré 3) Créer des fonds de réserve ou des fonds de stabilisation spécialisés 	<p><i>Concernant les chocs économiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Prévoir une politique monétaire et/ou des interventions sur le marché des changes Recourir à des instruments de couverture et de partage des risques/à des instruments de financement des transferts¹¹ Utiliser les lignes budgétaires ou les fonds pour imprévus

11 Le Tableau 3 cité dans le document [Analysing and managing fiscal risks – Best Practices \(2016\)](#) du FMI présente quelques exemples d'instruments de transfert de risque, qui concernent spécialement le risque budgétaire, ainsi que d'autres mesures permettant d'atténuer, prévoir et gérer le risque budgétaire.

MESURES DE RÉDUCTION DES RISQUES		MESURES DE GESTION OU DE TRANSFERT DES RISQUES RÉSIDUELS
RÉDUIRE (ET PRÉVENIR) LA PROBABILITÉ D'OCCURRENCE DES CHOC/ÉVÉNEMENTS À RISQUE	RÉDUIRE L'INCIDENCE/LE COÛT DES CHOC/ RISQUES LORSQU'ILS SE CONCRÉTISENT (Y COMPRIS L'ÉTAT DE PRÉPARATION)	VEILLER À CE QUE LE SYSTÈME PRÉSERVE SES CAPACITÉS CRITIQUES LORS D'UN CHOC OU D'UN RISQUE ET PUISSE SE RÉTABLIR PAR LA SUITE
<p><i>Concernant les autres chocs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Investir dans des mesures d'atténuation du changement climatique • Tirer parti de l'efficacité et des bénéfices plus généraux des actifs naturels ou similaires, tels que les marais artificiels ou les toits végétalisés • Adopter une législation permettant de fixer un prix approprié pour tous les risques, notamment en internalisant les risques externes, tels que les risques naturels et anthropiques, dans le système financier et économique • Adopter une législation qui permette de financer efficacement les efforts proactifs de réduction et de prévention des risques¹² • Aligner les incitations, afin de soutenir les meilleures et d'imposer les autres 	<p><i>Concernant les chocs économiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des stratégies de gestion de la dette • Prévoir des réserves dans le budget, en prévision des coûts attendus des appels en garantie ou bien un fonds de garantie pour faire face à ces coûts <p><i>Concernant les autres chocs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Investir dans l'adaptation au climat, y compris dans des infrastructures résilientes et des mesures physiques de protection, telles que des digues • Dans la mesure du possible, identifier et prévoir des interventions non capitalistiques, telles que l'entretien préventif/proactif et de meilleures politiques favorisant la résilience climatique, qui coûtent souvent moins cher que les investissements en capital • Renforcer les systèmes de santé, et notamment : consolider la préparation opérationnelle, par exemple en simulant des scénarios à haut risque ; superviser un portefeuille complet d'actifs, qui, au-delà des services médicaux d'urgence, anticipe des écoles et d'autres installations communautaires ; coordonner des mesures d'intervention opportunes selon les risques, afin de minimiser les effets immédiats et en cascade • Approfondir la connaissance des risques en cartographiant l'exposition des actifs et les zones à risque • Soutenir la résilience des entreprises et la planification de la continuité des secteurs public et privé 	<p><i>Concernant les autres chocs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les mécanismes d'assurance existants, y compris par le biais d'exigences de couverture obligatoires imposées aux entreprises et aux particuliers, ou élaborer des feuilles de route afin de développer le secteur de l'assurance au niveau national • Recourir aux instruments du marché des capitaux, tels que les obligations-catastrophes. • Utiliser un fonds de réserve spécifique/un fonds de risque de catastrophe/un fonds d'épargne ou de réserve spécifique. • Recourir à des facilités de crédit conditionnelles pour les urgences liées aux catastrophes naturelles.¹³

12 Par exemple, les Philippines ont adopté la loi [Disaster Risk Reduction and Management Act of 2010](#) afin d'établir un cadre et d'allouer des ressources permettant aux autorités nationales et locales, ainsi qu'aux parties prenantes, de rendre les communautés capables de survivre aux catastrophes.

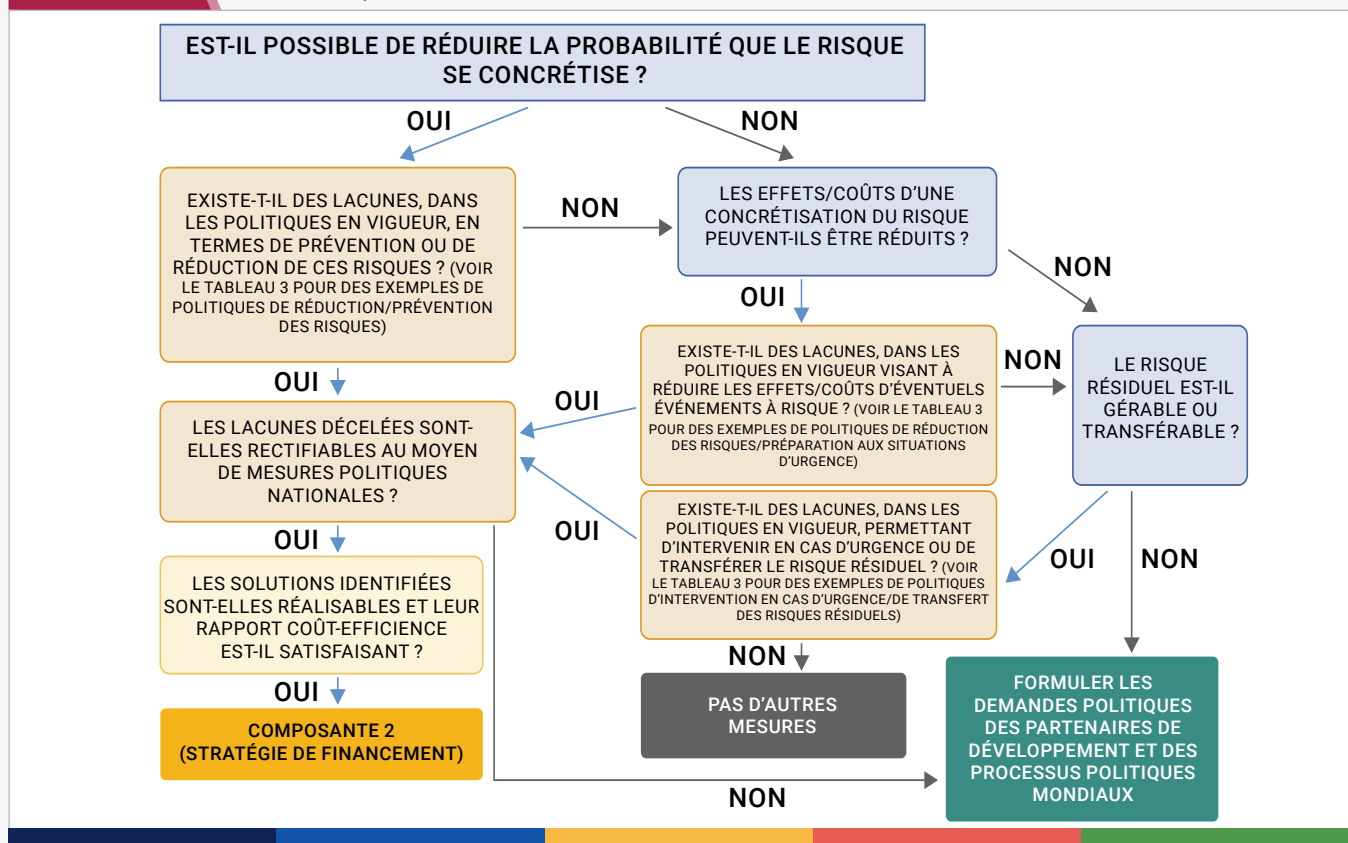
13 Par exemple, le [Contingent Credit Facility for Natural Disaster Emergencies](#) de la Banque interaméricaine de développement.

Un arbre de décision (voir Figure 6) peut aider à repérer des lacunes dans les capacités existantes de gestion des risques, et à définir les options politiques et les demandes de soutien. Il convient de traiter en priorité les mesures de prévention et de réduction des risques, en particulier celles qui s'attaquent aux facteurs de risque sous-jacents propres à un pays (conformément aux principes indiqués dans l'Encadré 1). Les lacunes en matière de capacités institutionnelles et de politiques doivent être examinées lors de l'évaluation de la résilience actuelle du système.

Lors de l'étude des solutions possibles, les pays devront déterminer la faisabilité et le rapport coût-efficacité de leur mise en œuvre. Cela dépendra des ressources et des capacités disponibles, ainsi que de l'aversion et de l'appétit de la société pour le risque. L'élimination de tous les risques n'est ni possible ni souhaitable, et des arbitrages sont inévitables ; par exemple, [des niveaux excessifs d'assurance-dépôts et d'exigences de fonds propres](#)

[peuvent étouffer la génération de crédit et la croissance.](#) L'évaluation des coûts et bénéfices probables (par exemple, l'analyse coûts-bénéfices) permet d'appuyer les décisions politiques sur des données probantes. En règle générale, ce type d'analyse implique de : i) définir des alternatives (y compris en comparant l'action et l'absence d'action) ; ii) estimer les bénéfices (à partir des canaux de transmission identifiés à l'étape 2, en considérant comme bénéfices tous les dommages, pertes ou coûts supplémentaires évités) ; iii) calculer les ratios bénéfices/coûts ; iv) réaliser une analyse de sensibilité pour tenir compte des incertitudes ; et v) évaluer les répercussions sur la société (analyse de répartition ou analyse des intervenants). Dans le domaine des risques de catastrophes, les analyses bénéfices-coûts s'appliquent dans plusieurs cas afin de choisir entre plusieurs mesures de réduction des risques de catastrophes.¹⁴

FIGURE 6. ARBRE DE DÉCISION POUR L'IDENTIFICATION DE SOLUTIONS POLITIQUES POSSIBLES



14 Voir plus d'informations et d'exemples dans l'Annexe 3 du document 2015 [Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction](#) (section 4.5).

Les décideurs politiques peuvent aussi envisager des solutions politiques dont la conduite n'exige pas de ressources financières substantielles, bien qu'elles entraînent parfois des coûts non financiers pour certains acteurs : leur mise en œuvre requiert du temps et du

capital politique (par exemple, des modifications des cadres réglementaires). Dans le cadre de la stratégie de financement (composante 2), il convient souvent de mobiliser ou prévoir des financements supplémentaires pour soutenir des mesures de risque élargies.¹⁵

ENCADRÉ 3.

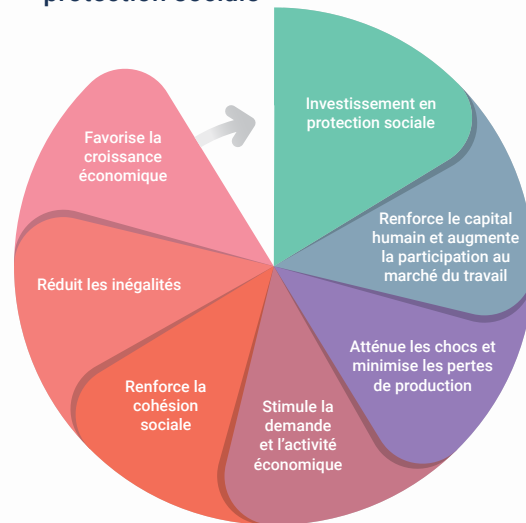
LE RÔLE DE LA PROTECTION SOCIALE DANS LA PRÉVENTION, LA RÉDUCTION ET LA GESTION DES RISQUES¹⁶

En matière de risques, il est évident que la protection sociale joue un rôle fondamental dans l'obtention de résultats en matière de développement durable. Un système de protection sociale solide permet en effet aux pays de s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents, tels que la pauvreté et les inégalités (prévention des risques) ; de réduire les effets néfastes d'éventuels chocs, en particulier sur les segments les plus pauvres et les plus vulnérables de la population (réduction des risques) ; et de faciliter une réponse d'urgence rapide en cas de choc (gestion des risques résiduels) grâce aux mécanismes institutionnels déjà en place qui servent aussi en temps de crise (par exemple, les systèmes de transfert d'argent liquide).

Ainsi, lors de la pandémie de COVID-19, les pays qui disposaient de programmes de protection sociale ont pu les utiliser comme vecteurs d'interventions sans avoir à créer des systèmes à partir de zéro en période de crise. En Chine, les gouvernements locaux ont été enjoins d'augmenter les montants des prestations du régime national d'assistance sociale ; l'Indonésie en a fait de même avec les montants des prestations déjà en place, afin de garantir une consommation alimentaire adéquate ; en Équateur, les vecteurs des programmes d'assistance sociale ont permis de déboursier une prestation d'urgence créée par le gouvernement pour soutenir les travailleurs de l'économie informelle.

En fin de compte, les programmes de protection sociale accroissent la résistance aux chocs – des ménages, des économies et de la capacité des pays à financer les priorités de développement durable. Le renforcement de l'interface entre les ministères des Finances, les mécanismes de protection sociale et les instruments de financement fondés sur des prévisions favorisent la résilience des moyens de subsistance avant les chocs et minimisent les stratégies d'adaptation négatives en cas de choc. En réduisant les conséquences négatives des chocs sur les ménages, les programmes de protection sociale permettent de limiter l'effet sur la demande et la productivité nationales et de minimiser les coûts de redressement de l'économie. La Figure (b) illustre le cycle vertueux de l'investissement dans la protection sociale.

Figure 7. Le cycle vertueux de l'investissement dans la protection sociale



Source : UN ESCAP 2018, 'Why We Need Social Protection', *Social Development Policy Guides*

15 Par exemple, l'ouvrage [ILO \(2019\) Fiscal Space for Social Protection: A Handbook for Assessing Financing Options](#) fournit une vue d'ensemble des huit options de financement permettant d'étendre la couverture et les prestations de la protection sociale, y compris dans les pays les plus pauvres.

16 Les exemples nationaux mentionnés dans l'Encadré 3 sont issus du document '[ILO brief, May 2020, Social Protection Spotlight, 'Social protection responses to the COVID-19 pandemic in developing countries: strengthening resilience by building universal social protection'](#)'.

4.2 Outils existants

Les Tableaux 4 à 6 donnent une vue d'ensemble des outils et approches utilisés par la communauté internationale. Afin d'en simplifier la lecture, ils sont regroupés selon les domaines de risque qu'ils couvrent (risques économiques ou autres et risques transversaux).

TABLEAU 4. EXEMPLES D'OUTILS D'ÉVALUATION DES RISQUES ÉCONOMIQUES

NOM DE L'OUTIL	RISQUES COUVERTS	BRÈVE DESCRIPTION	LIEN
Approches du FMI pour l'évaluation des risques nationaux	Budgétaire, financier, réel, externe et propagation (ce dernier risque comprend l'exposition par le biais des canaux commerciaux et l'exposition transfrontalière du secteur financier).	Les évaluations des risques pour les marchés émergents (ME) et les pays à faible revenu (PFR) se fondent sur une approche commune qui consiste à extraire des signaux, et qui évalue la vulnérabilité à une crise en établissant des seuils pour les indices clés et en agrégeant les indices qui dépassent ces seuils. Plusieurs modèles existent en fonction du contexte national. Ainsi, pour les ME, on utilise un modèle dit de « sudden stop », qui définit les crises en fonction des flux de capitaux et met l'accent sur les indices externes ; pour certains PFR, on utilise l'indice de vulnérabilité au déclin alimentaire, qui examine les événements naturels associés à des baisses de la production alimentaire, à une dépendance alimentaire et des indices de gouvernance.	Ici
Département des affaires fiscales du FMI (FAD) Manuel relatif au risque budgétaire	Budgétaire (y compris au niveau des instruments en relation avec les garanties et les PPP)	Comprend des outils et des diagnostics permettant d'évaluer et gérer les risques pour les entreprises publiques, les garanties publiques, les activités quasi-budgétaires et les partenariats public-privé.	Ici
Évaluations de transparence des finances publiques (ETFP) du FMI	Budgétaire	Elles comprennent un pilier axé sur l'analyse, la gestion et la divulgation du risque budgétaire, qui fournit des notations dans 12 domaines de gestion du risque budgétaire, y compris les risques infranationaux de catastrophes naturelles. Elles servent également de base à des évaluations ciblées du risque budgétaire, menées au niveau national par le département des affaires fiscales du FMI.	Ici (voir Chapitre 4)
Cadre de viabilité de la dette (CVD) des pays à faible revenu, conçu par la Banque mondiale et le FMI	Budgétaire, externe	Outil permettant d'orienter les décisions d'emprunt dans les PFR afin d'intégrer les besoins de financement parallèlement à la capacité de remboursement actuelle et future. Dans le cadre du CVD, des AVD (voir ci-dessous) doivent être réalisées périodiquement. Le CVD analyse la dette extérieure et la dette du secteur public, en se concentrant sur la valeur actuelle des obligations de la dette. Les pays sont classés en trois catégories de capacité de remboursement de la dette (forte, moyenne, faible) en fonction de leurs atouts politiques et institutionnels respectifs, de leurs performances macroéconomiques et de leurs marges de manœuvre pour absorber les chocs. Les indices utilisés s'appuient sur les performances antérieures et les perspectives de croissance réelle, la couverture des réserves internationales, les transferts de fonds, l'état de l'environnement mondial et l'indice CPIA (Country Policy and Institutional Assessment) de la Banque mondiale. En fonction de la capacité d'endettement, différents seuils permettent de définir le niveau de risque.	Ici

NOM DE L'OUTIL	RISQUES COUVERTS	BRÈVE DESCRIPTION	LIEN
Analyse de viabilité de la dette (DSA) par le FMI	Budgétaire, externe	Elle comprend : i) une analyse de la charge de la dette prévue à moyen terme (5 ans) et de la vulnérabilité du pays aux chocs économiques et politiques, sur la base de scénarios à haut risque ; ii) une évaluation du risque de surendettement extérieur et de la dette publique globale, sur la base de seuils indicatifs de charge de la dette et de points de référence qui dépendent du cadre macroéconomique du pays et d'autres informations spécifiques à ce dernier.	Ici
Rapports des agences de notation sur les États souverains	Budgétaire, financier	Fournit des informations sur les probabilités de faillites/la solvabilité et évalue la capacité et la volonté futures d'honorer les obligations liées à la dette, en examinant les indices de performance macroéconomique, les finances publiques et extérieures, ainsi que les facteurs structurels sous-jacents qui affectent la vulnérabilité et la résistance du pays aux chocs, y compris le risque politique et les facteurs de gouvernance.	Ici
Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) du FMI	Financier	Analyse complète et approfondie du secteur financier d'un pays (effectuée conjointement par le FMI et la BM pour les économies en développement et émergentes ; et par le FMI pour dans les économies avancées). L'analyse comprend l'évaluation de la résilience des secteurs financiers bancaires et non bancaires ; la réalisation de tests de tension et l'analyse des risques systémiques ; l'examen des cadres micro et macroprudentiels ; l'examen de la qualité de la supervision et de la surveillance de l'infrastructure des marchés financiers ; et l'évaluation des aspects du développement tels que l'inclusivité, la compétitivité, la qualité du cadre juridique et des systèmes de paiement et de règlement, et la contribution du secteur financier à la croissance économique et au développement.	Ici
Modèle d'évaluation du solde extérieur (ESE) du FMI	Externe	Estime le solde courant moyen d'une économie et le compare à une norme de solde courant (obtenue en incluant dans le modèle ESE les politiques souhaitées, au lieu des politiques réelles, et affinée pour inclure les facteurs spécifiques au pays et absents du modèle). L'écart entre la valeur réelle et la norme représente tout ce qui éloigne le solde extérieur d'une économie de son niveau adéquat – des politiques macroéconomiques inadéquates aux distorsions intérieures. S'il excède +/- 1 % du PIB, on considère que le solde extérieur du pays n'est pas conforme aux fondamentaux.	Ici
Consultations du FMI en vertu de l'article IV et notamment la matrice d'évaluation des risques (MER)	Budgétaire, financier, externe et risque pour l'économie réelle (seuls certains sont couverts en fonction du contexte)	Les consultations au titre de l'article IV donnent un aperçu des indices clés de vulnérabilité extérieure et financière et comprennent une matrice d'évaluation des risques (MER) qui indique quels événements modifieraient sensiblement la trajectoire de référence (autrement dit le scénario le plus susceptible de se concrétiser selon les services du FMI). La MER couvre les risques mondiaux et nationaux et comprend une évaluation de leur probabilité et de leur effet (faible-moyen-élevé) ainsi que les réponses politiques correspondantes.	Ici

NOM DE L'OUTIL	RISQUES COUVERTS	BRÈVE DESCRIPTION	LIEN
Exercice d'alerte avancée (EAA) du FMI-CSF	Risques systémiques extrêmes	Évalue les risques à faible probabilité mais à fortes répercussions pour l'économie mondiale ; définit les politiques permettant de les atténuer, y compris celles qui nécessiteraient une coopération internationale. S'appuie sur une série d'outils quantitatifs et des consultations d'experts. Bien que leur portée soit mondiale, les indices de vulnérabilité suivent les risques propres à chaque pays face aux crises macro, financières, budgétaires et externes, et les conclusions peuvent éclairer la conception de politiques d'atténuation au niveau national.	Ici et ici
Indices de situation financière, CNUCED	Financier	Données sur des indices avancés de tension financière qui permettent aux décideurs politiques d'évaluer la stabilité financière en temps réel, avant que les chocs financiers ne se propagent à l'économie réelle. Ces indices peuvent fournir une alerte précoce en cas de turbulences financières et permettent de comprendre les causes probables de chocs financiers, qui sont propres à chaque pays.	Ici
Module d'évaluation du FMI et de la Banque mondiale des risques budgétaires liés aux partenariats public-privé (PFRAM)	Risque budgétaire afférent à l'utilisation de PPP	Évalue les coûts et les risques liés aux projets de PPP, en soulignant leurs implications budgétaires à moyen et long terme.	Ici
Lignes directrices du Groupe d'action financière (GAFI) sur les évaluations nationales des risques de blanchiment d'argent/ financement du terrorisme	Financier	Définit des approches et orientations visant à évaluer des risques liés au blanchiment de capitaux (BC) et au financement du terrorisme (FT). Elles comprennent trois volets : i) identifier les menaces et vulnérabilités susceptibles d'être les causes, sources ou moteurs des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ; ii) analyser la nature, les sources, la probabilité et les conséquences des facteurs de risque identifiés ; iii) déterminer les priorités/stratégies en matière de prévention ou d'évitement, d'atténuation ou de réduction, d'acceptation/d'éventualité (pour les risques les plus faibles).	Ici
Outil de la Banque mondiale pour l'évaluation des risques de BC/FT	Financier	Outil méthodologique permettant aux pays de cerner les facteurs clés de risques de blanchiment et de financement du terrorisme. Il peut aider au diagnostic et à la prise de décision en matière d'élaboration de politiques, notamment par le biais d'une analyse de scénarios. Il comprend plusieurs modules interdépendants, construits autour de variables d'entrée qui peuvent être liées aux menaces ou aux vulnérabilités, au niveau sectoriel ou national.	Ici
Traqueur de vulnérabilité aux flux financiers illicites, conçu par le Réseau pour la justice fiscale	Financier	Outil en ligne qui aide à comprendre la vulnérabilité d'un pays aux flux financiers illicites et les canaux responsables de cette vulnérabilité (notamment les importations, les exportations, les dépôts bancaires, les investissements directs et les investissements de portefeuille). Permet des comparaisons entre pays et dans la durée.	Ici et ici

TABLEAU 5. EXEMPLES D'OUTILS D'ÉVALUATION DES RISQUES NON ÉCONOMIQUES

NOM DE L'OUTIL	RISQUES COUVERTS	BRÈVE DESCRIPTION	LIEN
Rapport technique de l'UNDRR/ISC sur les définitions et classifications des aléas dans le Cadre de Sendai	Risques systémiques, aléas naturels et anthropiques	Vue d'ensemble des aléas à étudier pour une gestion et une réduction globales des risques, incluant l'évaluation des risques, l'élaboration de scénarios, les tests de tension et les cadres politiques, juridiques et réglementaires.	lci
Cadre d'évaluation mondial des risques de catastrophe (GRAF) de l'UNDRR	Risques systémiques, aléas naturels et anthropiques, changement climatique	Le cadre mondial d'évaluation des risques (GRAF) est un réseau destiné à l'évaluation intégrée des risques systémiques, afin de faciliter les partenariats pour la production et le partage de données entre les disciplines et les zones géographiques qui serviront de base à l'élaboration de politiques et d'actions. Le GRAF fournit une approche coordonnée et intégrée pour faire face aux risques systémiques par le biais d'une évaluation et d'une compréhension à la fois multi-aléas et multidisciplinaire. Il soutient la réalisation des objectifs mondiaux à travers les accords post-2015 (y compris le Cadre de Sendai, l'Agenda 2030, l'Accord de Paris, le Nouvel agenda urbain) ; il informe et concentre l'action aux niveaux local, national, régional et mondial, dans et entre secteurs et régions.	lci
Évaluation nationale des risques de catastrophe par l'UNDRR	Risques systémiques, aléas naturels et anthropiques, changement climatique	Favorise une évaluation globale des divers aspects des risques de catastrophes (aléas, expositions, vulnérabilités, capacités) ; des conséquences directes et indirectes des catastrophes (physiques, sociales, économiques, environnementales, institutionnelles) ; et des facteurs de risque sous-jacents (changement climatique, pauvreté, inégalités, gouvernance défailante, expansion urbaine incontrôlée). Elle comprend des conseils sur les méthodologies permettant d'agréger et comparer les risques émanant de tous les aléas.	lci
Outil CCORAL de gestion des risques		Système d'assistance en ligne pour la prise de décisions adaptées au changement climatique. Il aide les décideurs politiques à comprendre comment gérer les effets du changement climatique (à travers la législation, les stratégies, la politique, la planification et la budgétisation) et comment appliquer un processus de gestion des risques climatiques dans le cadre propre à leur pays. La boîte à outils CCORAL comprend notamment des évaluations de la vulnérabilité et des risques, que les utilisateurs peuvent choisir en fonction de leurs objectifs propres.	lci
Manuel de l'UNDESA-UNCDF destinés aux gouvernements locaux et nationaux et relatif à la gestion des infrastructures en faveur du développement durable	Catastrophes liées au changement climatique	Fournit des conseils aux gouvernements locaux et nationaux pour évaluer la vulnérabilité et les risques concernant les effets des chocs climatiques et/ou épidémies de maladies infectieuses sur les actifs critiques et les services essentiels afférents. Un chapitre consacré au climat présente une méthodologie permettant d'élaborer des stratégies d'adaptation et d'atténuation fondées sur le risque et basées sur le contexte local, à savoir : l'exposition, la capacité d'adaptation, la tolérance au risque et l'appétit pour le risque. Un chapitre consacré à la santé explique comment créer et appliquer un « plan d'action pour la gestion des actifs en cas d'urgence » en améliorant les précautions et les protocoles existants et en gardant à l'esprit la fourniture des services affectés par les actifs critiques. L'ensemble du manuel souligne le bénéfice d'une évaluation des risques afin de maximiser la durabilité des investissements dans les infrastructures publiques en faveur des générations actuelles et futures.	lci

NOM DE L'OUTIL	RISQUES COUVERTS	BRÈVE DESCRIPTION	LIEN
Indice INFORM de gestion du risque	Catastrophes	Évaluation mondiale des risques liés aux crises humanitaires et aux catastrophes. Il classe les pays selon trois dimensions du risque : aléas et exposition (d'origine naturelle ou anthropique, comme les séismes, les inondations, les conflits) ; vulnérabilité (socio-économique et de groupes particuliers) ; et lacunes dans les capacités d'adaptation (institutionnelles et infrastructurelles).	Ici
Analyse intégrée du contexte (AIC) du PAM	Catastrophes et changement climatique (principalement sécheresses et inondations)	Sert à étudier comment s'articulent la sécurité alimentaire et les risques de chocs naturels. L'analyse qui en résulte aide à élaborer des stratégies de renforcement de la résilience, de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la protection sociale, en particulier pour les populations les plus vulnérables et les plus exposées à l'insécurité alimentaire.	Ici
Modèle Africa RisView	Catastrophes (sécheresse)	Logiciel utilisé pour estimer le nombre de personnes touchées par un épisode de sécheresse au cours d'une saison des pluies, ainsi que le financement nécessaire pour intervenir et soutenir les personnes touchées en temps voulu. Combine la surveillance des cultures et l'alerte précoce, l'évaluation et la cartographie de la vulnérabilité, la réponse opérationnelle, la planification financière et la gestion des risques.	Ici et ici
Initiative d'évaluation et de financement du risque de catastrophe dans le Pacifique (PCRAFI)	Catastrophe ; changement climatique	L'objectif est de fournir aux pays insulaires du Pacifique des outils de modélisation et d'évaluation des risques de catastrophes et de faciliter le dialogue à propos des solutions financières permettant de réduire leur vulnérabilité financière aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Les outils spécifiques comprennent : des modèles d'aléas probabilistes ; un système d'information sur les risques ; un cadre basé sur les risques pour orienter les ressources des pays et des partenaires de développement ; et des solutions de financement liées à l'exposition aux risques fiscaux, à la gestion des risques de catastrophes financières et à la mutualisation des risques au niveau régional.	Ici
Évaluation de vulnérabilité communautaire au changement climatique par le SPREP (secrétariat du Programme pour l'environnement de la région Pacifique)	Catastrophe ; changement climatique	Approche ascendante de l'évaluation de la vulnérabilité, fondée sur l'apprentissage par la pratique. Elle se concentre sur la vulnérabilité actuelle aux facteurs climatiques et autres et sur la capacité d'adaptation actuelle ; elle combine ces éléments avec une évaluation des risques futurs liés au climat afin de soutenir la formulation de politiques d'adaptation renforcées.	Ici
Plateforme CAPRA pour l'évaluation des risques probabilistes en Amérique centrale	Catastrophes (séismes, tsunamis, cyclones, inondations, glissements de terrain, aléas volcaniques)	Logiciel en accès libre pour l'analyse probabiliste des risques. La plateforme calcule les risques sur la base d'une cartographie multi-aléas et de données relatives à l'exposition et à la vulnérabilité physique ; elle utilise des outils d'analyse coûts-bénéfices afin de favoriser la gestion proactive des risques et la conception de stratégies de financement des risques.	Ici

NOM DE L'OUTIL	RISQUES COUVERTS	BRÈVE DESCRIPTION	LIEN
Catalogue CatRiskTools, de l'Insurance Development Forum	Catastrophes	Catalogue en ligne d'outils d'évaluation des risques de catastrophe.	Ici
Modèle CATSIM (simulation de catastrophe), de l'International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA)	Catastrophes	Modèle de simulation interactif composé de cinq modules : i) évaluation du risque direct ; ii) évaluation de la résilience budgétaire ; iii) vulnérabilité budgétaire et économique ; iv) évaluation de l'impact économique ; v) évaluation des options de gestion/réduction des risques. Aider les décideurs politiques à estimer et à réduire la vulnérabilité financière du secteur public face aux catastrophes, et à évaluer les options possibles de gestion des risques.	Ici
Analyse des conflits et du développement (ACD), du Groupe des Nations unies pour le développement durable	Instabilité politique	Aide à analyser un contexte spécifique et à élaborer des stratégies visant à réduire ou à éliminer les effets et conséquences de conflits violents. Permet de comprendre les facteurs déterminants des conflits et les dynamiques susceptibles de promouvoir la paix.	Ici

TABLEAU 6. EXEMPLES D'OUTILS D'ÉVALUATION DES RISQUES TRANSVERSAUX

NOM DE L'OUTIL	RISQUES COUVERTS	BRÈVE DESCRIPTION	LIEN
<p>Analyse commune de pays (ACP), de l'ONU</p> <p><i>(Source : Projet du 20 décembre 2019 d'accompagnement de l'ACP)</i></p>	<p>Plus pertinent pour les risques économiques externes ; l'environnement et le changement climatique ; ainsi que les risques liés à la stabilité politique et à la gouvernance.</p>	<p>L'ACP de l'ONU consiste en une analyse indépendante, collective, intégrée, prospective et factuelle du contexte de développement au niveau du pays. Sa portée est plus large que celle d'un INFF et elle n'est pas exclusivement un outil d'évaluation des risques. Toutefois, la nouvelle génération d'ACP s'appuie sur une analyse multidimensionnelle des risques. Les méthodologies et approches peuvent donc servir à informer l'analyse des risques et vulnérabilités propres à un pays – à savoir ceux qui découlent des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la structure de l'économie (intégrée à l'approche de l'analyse de l'économie politique) ; • l'environnement (en insistant sur les pressions environnementales et leurs facteurs, la santé des écosystèmes marins et terrestres et la biodiversité, et leurs liens respectifs avec le changement climatique et la dégradation de l'environnement). <p>La gouvernance et la structure institutionnelle (y compris les domaines liés à la crédibilité perçue des systèmes électoraux, à la légitimité perçue du gouvernement, aux niveaux de transparence, à l'indépendance et à l'inclusion des institutions et de l'administration de l'État, qui peuvent tous fournir des informations précieuses sur la stabilité politique et les facteurs de risque en matière de gouvernance).</p>	
<p>Analyse de la résilience systémique (ARS), de l'OCDE</p>	<p>Économie, catastrophes, politique, environnement/ changement climatique</p>	<p>Adopte une approche multirisque et multipartite pour aborder la complexité et les liens entre risques (par exemple, la façon dont les catastrophes peuvent déclencher des chocs économiques) ; veille à ce que la résilience soit intégrée verticalement aux niveaux national, infranational, communautaire et des ménages ; et encourage les approches intersectorielles. Le processus habituel consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'ensemble des risques propres à un contexte particulier • Examiner comment les risques identifiés affectent les systèmes de la société (national, provincial, communautaire, familial, individuel). • Déterminer le degré de résilience de ces systèmes et les mesures nécessaires pour renforcer cette résilience. 	<p>Ici</p>
<p>Simulateurs de financement des ODD, de la CESAO</p>	<p>Économiques et autres</p>	<p>Les simulateurs de la CESAO, relatifs au financement national des ODD, utilisent un ensemble de méthodes économétriques pour simuler et évaluer le financement potentiel disponible en faveur des ODD (qu'il s'agisse de moyens de financement publics, privés, nationaux, internationaux ou novateurs). Les simulateurs de financement des ODD analysent l'ampleur des revenus et ressources, ainsi que la possibilité de générer des financements supplémentaires pour réaliser les plans et stratégies nationaux de développement durable associés à une croissance donnée de la production au niveau national. Les simulateurs permettent aux décideurs politiques de simuler des chocs économiques et autres, ainsi que leurs effets possibles sur certains canaux de financement (par exemple, les envois de fonds, l'IDE, etc.), afin d'intégrer ces risques dans la stratégie de financement des ODD. Ainsi, les simulateurs nationaux aident les décideurs politiques à identifier les domaines qui requièrent plus d'anticipation et d'atténuation afin d'améliorer la résilience du paysage financier.</p>	<p>Ici</p>

5. L'évaluation des risques dans divers contextes nationaux

Les sections 3 et 4 ci-dessus reflètent déjà la manière dont la portée et l'orientation des évaluations des risques varieront selon les caractéristiques propres à chaque pays. En outre, l'approche suggérée à la section 4 doit parfois être adaptée d'après les facteurs suivants :

- **Gamme et précision des outils et systèmes existants d'évaluation du risque.** Dans certains pays, les gouvernements disposent déjà de processus et de systèmes de réduction des risques et maîtrisent les outils et approches d'évaluation des risques énumérés à la section 4.2. Dans d'autres, les connaissances des risques s'avèrent insuffisantes ou limitées à certains types de chocs. Les gouvernements peuvent alors demander le soutien de partenaires de développement, tels que le FMI et les agences des Nations unies, afin de réaliser des évaluations multisectorielles et multirisques supplémentaires et de comprendre les menaces et vulnérabilités pouvant affecter leur système de financement.
- **Capacités et disponibilité des ressources.** La réalisation d'évaluations complètes des risques nécessite une expertise technique, du temps et des ressources financières, à la fois pour l'exercice initial lors du lancement d'un INFF et pour la révision périodique des conclusions, à mesure qu'évoluent les facteurs de risque, les capacités nationales et les facteurs contextuels. Aussi, compte tenu des capacités et des ressources parfois limitées des gouvernements, la portée de l'exercice est quelque fois réduite et axée sur les chocs et aléas les plus critiques, identifiés en consultation avec des experts du contexte et du système de financement du pays. Ce faisant, il importe d'éviter toute simplification excessive et de ne pas négliger l'évolution des risques dans le temps ; l'interaction des risques économiques, environnementaux, sociaux et politiques ; ainsi que l'apparition de nouveaux risques inédits. Comme ci-dessus, il est possible de solliciter le soutien des partenaires de développement internationaux.

6. Enseignements tirés

Les principaux enseignements tirés de la conduite d'évaluations nationales globales des risques soulignent la nécessité de :

- disposer d'un soutien politique de haut niveau et d'un leadership gouvernemental pour que l'évaluation ait une portée suffisante (y compris l'échelle de temps et la gamme des scénarios à étudier) ; de ressources adéquates (par exemple, grâce à des engagements garantis en termes d'expertise, de personnel, de temps) ; de la garantie que les conclusions se traduiront en actions (en surmontant les problèmes de vision à court terme) ;
- coordonner et s'engager avec les entités nationales le plus tôt possible dans le processus afin de renforcer l'adhésion et le soutien envers les actions politiques qui en découleront ;
- collaborer avec des partenaires de développement afin d'éviter des évaluations trop cloisonnées ;
- prévoir une phase de planification solide, comprenant un examen des enseignements tirés des évaluations des risques précédentes, afin de tenir compte des expériences (réussites et échecs) passées et d'éviter de refaire les mêmes erreurs.

D'après l'expérience de multiples pays, regrouper des informations relatives aux types de risques permet de prendre conscience de leur interconnexion ; renforce la collaboration entre secteurs (y compris au sein du gouvernement) ; et favorise de nouvelles formes de coopération (par exemple, entre les décideurs politiques et les experts). Cela encourage parfois une planification plus efficace et plus intégrée au niveau sectoriel et aide les intervenants (par exemple, les acteurs du secteur privé) à agir afin d'améliorer la résilience globale.



Integrated National
Financing Frameworks

For more information, visit inff.org

